



SOCIETE MARTINIQUE DES EAUX

## RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2011 POUR LES COMMUNES DU LAMENTIN ET SAINT JOSEPH





## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>COMMENTAIRES GENERAUX .....</b>	<b>5</b>
1.1.	PRESENTATION DU SERVICE .....	5
1.1.1.	Description.....	5
1.1.1.1.	Présentation générale de la SME.....	5
1.1.1.2.	Moyens en personnel.....	6
1.1.1.3.	Organisation interne .....	6
1.1.1.4.	Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage).....	8
1.1.2.	Les faits marquants de l'année 2011.....	8
1.1.3.	La qualité de service .....	10
1.1.3.1.	La démarche qualité de la SME.....	10
1.1.3.2.	Le baromètre satisfaction clients .....	10
1.1.3.3	Le service client .....	11
1.1.3.3.	La communication externe .....	14
1.1.3.4.	Coopération internationale.....	15
1.1.4.	Orientations pour l'avenir .....	16
1.1.4.1.	Les grands travaux .....	16
1.1.4.2.	Les évolutions réglementaires.....	16
1.2.	INDICATEURS TECHNIQUES .....	22
1.2.1.	Production d'eau potable .....	22
1.2.2.	Volumes mis en œuvre .....	23
1.2.3.	Abonnés .....	24
1.2.4.	Volumes facturés.....	25
1.2.5.	La qualité de l'eau.....	26
1.3.	INDICATEURS FINANCIERS.....	27
1.3.1.	Tarifs.....	27
1.3.2.	Prix de l'eau (facture 120 m <sup>3</sup> ) .....	28
<b>2.</b>	<b>STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS .....</b>	<b>29</b>
2.1.	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT .....	29
2.2.	STATIONS DE POMPAGE .....	33
2.2.1.	Stations de pompage alimentées en basse tension.....	33
2.2.2.	Stations de pompage alimentées en moyenne tension.....	33

2.2.3.	Bâches de pompage .....	34
2.2.4.	Travaux d'entretien et de maintenance sur les stations de pompage.....	34
2.2.5.	Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les stations de pompage .....	34
2.3.	RESERVOIRS DE STOCKAGE .....	35
2.3.1.	Inventaire des réservoirs.....	35
2.3.2.	Travaux d'entretien et de maintenance sur les réservoirs.....	36
2.3.3.	Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les réservoirs .....	36
2.4.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET AMELIORATIONS PROPOSEES .....	37
2.4.1.	Limites constructives des ouvrages .....	37
2.4.2.	Limites structurelles du réseau de distribution .....	38
<b>3.</b>	<b>RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE .....</b>	<b>39</b>
3.1.	INVENTAIRE DES CONDUITES ET EQUIPEMENTS DU RESEAU .....	39
3.1.1.	Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG).....	39
3.1.2.	Inventaire par commune des principaux équipements hydrauliques du réseau (source SIG).....	40
3.1.3.	Pyramide des compteurs de vente d'eau.....	40
3.1.4.	Mouvements de compteurs par commune .....	41
3.2.	TRAVAUX REALISES SUR RESEAU .....	43
3.2.1.	Les nouveaux branchements.....	43
3.2.2.	Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de travaux de déplacements de canalisations et d'améliorations ».....	44
3.2.3.	Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de Renouvellement » .....	45
3.2.4.	Ressources utilisées et conditions d'attribution des travaux .....	46
3.3.	BILAN DES VOLUMES ET RENDEMENT DE RESEAU .....	47
3.4.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET PROBLEMES RENCONTRES .....	48
3.5.	DOCUMENT UNIQUE .....	49
3.5.1.1.	Rappel réglementaire.....	49
3.5.1.2.	La démarche d'évaluation des risques .....	49
3.5.1.3.	Document unique SICSM .....	50
<b>4.</b>	<b>LES ABONNES .....</b>	<b>51</b>
4.1.	EVOLUTION PAR COMMUNE.....	51
4.1.1.	Evolution du nombre d'abonnés .....	51
4.1.2.	Evolution des volumes consommés .....	51
4.2.	LES GROS CONSOMMATEURS .....	52
4.2.1.	Domestiques.....	52
4.2.2.	Logements collectifs .....	52
4.2.3.	Etablissements industriels .....	53
4.3.	VOLUMES FACTURES.....	54
4.3.1.	Evolution des facturations par types d'activités .....	54
4.3.2.	Evolution des consommations unitaires .....	55
5.4	LES PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION DES ABONNES .....	56
5.4.1	Evolution du nombre d'abonnés et du type de prélèvements .....	56
5.4.2	Evolution du nombre de mutations et de réclamations.....	57

5.4.3	Evolution du nombre de consultations du site internet.....	58
<b>5.</b>	<b>QUALITE DE L'EAU.....</b>	<b>59</b>
5.1.	EAUX BRUTES (CAPTAGES EN RIVIERES) .....	59
5.2.	EAUX TRAITEES (EN SORTIE D'USINES) .....	60
5.2.1.	Analyses bactériologiques .....	60
5.2.2.	Analyses physico-chimiques.....	61
5.3.	EAUX DISTRIBUEES (RESEAU DE DISTRIBUTION).....	63
5.3.1.	Analyses bactériologiques .....	64
5.3.2.	Analyses physico-chimiques.....	64
	Augrain	64
<b>7.</b>	<b>ANNEXES*</b> .....	<b>65</b>

# 1. COMMENTAIRES GENERAUX

## 1.1. Présentation du service

### 1.1.1. Description

La SOCIETE MARTINIQUEAISE DES EAUX (SME) assure pour le compte du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CENTRE ET DU SUD DE LA MARTINIQUE (SICSM), la gestion complète du service de l'eau potable, répartie sur les 16 communes du Centre et du Sud de la Martinique.

Le Service assuré concerne au 31/12/2011 :

- 93 508 clients,
- 218 195 habitants (recensement 2011),
- 12 597 518 m<sup>3</sup> consommés,
- 2 062 km de réseaux,
- 67 stations de pompage et de surpression,
- 157 réservoirs de stockage,
- 2 usines de production d'eau potable :
  - \* Rivière Blanche (1500 m<sup>3</sup>/h)
  - \* Directoire (720 m<sup>3</sup>/h).

#### 1.1.1.1. Présentation générale de la SME

Créée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph au travers du syndicat mixte SICSM / CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) ;
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO et de la ville du Lamentin en relation avec la CACEM.

Les ressources humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par son lien avec le groupe SUEZ-ENVIRONNEMENT-LYONNAISE DES EAUX, la société peut accéder aux moyens de ce grand groupe, réputé pour son expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

#### 1.1.1.2. Moyens en personnel

D'un effectif de 207 au 31 décembre 2011, Les salariés de la SME disposent de véritable compétence, acquise à la fois par la mise en place d'actions de formation adaptées mais aussi grâce à l'expérience acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en local et à l'international.

La SME consacre plus de 3 % de sa masse salariale au développement, à l'acquisition et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation qualifiantes et diplômantes en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

<b>Ouvriers – employés :</b>	<b>173</b>
<b>Agents de maîtrise :</b>	<b>34</b>
<b>Cadres :</b>	<b>13</b>
<b>Contrats de qualification :</b>	<b>8</b>

#### 1.1.1.3. Organisation interne

La SME est organisée par métiers et par agences.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : la direction de la société, la comptabilité, l'agence clientèle, les ressources humaines, l'informatique, les centraux de télégestion, le management de la Qualité, le bureau d'étude et les agences métiers eaux, assainissement et travaux.

L'organisation des activités d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités, a été répartie en deux agences organisées comme suit :

- Agence CENTRE-NORD dont le siège situé dans les locaux de Place d'Armes regroupe les zones CENTRE (Lamentin et Saint-Joseph), NORD (Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Prêcheur et Saint-Pierre) et NORD ATLANTIQUE (François, Robert et Trinité) ;
- Agence SUD dont le siège situé à Petit-Bourg regroupe les zones SUD (Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Vauclin) et SUD CARAÏBE (Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit et Trois-Îlets).

#### **Organisation de l'astreinte**

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des installations les plus sensibles.

Le service d'astreinte (20 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en termes de traitement d'eau, d'épuration, de plomberie, de terrassement, d'électromécanique et de gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente environ 10 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au Secrétariat technique de la SME.

#### L'organigramme d'astreinte

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- le responsable d'astreinte :  
Il représente la Direction des Exploitations, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.
- l'astreinte téléphonique :  
L'objectif est de fournir à tout client ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h/ 24.  
L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alertes techniques est centralisée vers la personne qui reçoit les appels des clients.
- l'astreinte d'encadrement :  
Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.  
Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.
- l'astreinte d'intervention :  
Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

#### Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte

- téléphones à domicile et téléphones portables,
- P.C. portables de télésurveillance,
- véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux,
- fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,
- mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...),

- camion hydrocureur d'intervention,
- Téléphones satellite en cas de nécessité.

Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement.

#### ***1.1.1.4. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)***

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 187 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 20 millions de m<sup>3</sup> produits par an,
- plus de 2 500 km de réseau d'eau potable.

#### ***1.1.2. Les faits marquants de l'année 2011***

##### **⌚ Principales dates**

- Janvier : Mise en route de la station de traitement des boues de l'usine de Rivière Blanche, Fin du déploiement de la nouvelle architecture du système d'informatique de gestion, Visite du site de la Soufrière (Sainte Lucie) en appui des élus du SICSM, Lyonnaise des Eaux lauréate de l'appel d'offre d'assistance technique au bénéfice de la DINEPA à Haïti.
- Février : Démarrage du chantier de mise hors d'eau de la station de Desmarinières à Trinité pour vérification du génie civil. Cette opération va durer 5 semaines, pendant lesquelles le SICSM nous a confié la surveillance du milieu naturel à la sortie de l'émissaire.
- 23 février : Visite de la Station d'épuration du Marin par une délégation de l'Union Européenne.
- Mars : Proposition faite à la CACEM de mettre en œuvre une zone Libellule à l'aval de la STEP de Dillon dans le cadre de la protection de la baie de Fort de France. Remise du trophée de l'innovation à P. Soutarson, P. Ponnamah et E. Collin au nom de la SME.
- 4 mars : Inauguration du laboratoire d'analyse rapide sur le site de la station d'épuration de Sainte Luce.
- Avril : Naïade : attribution du profil d'eau de baignade en eau douce de Grand Rivière à la SME.

- Mai : Visite de Yann Rolland – Directeur Général Adjoint de Lyonnaise des Eaux, en charge de l'exploitation.
- Publication des CARE 2010 et RAD 2010,
- Juin : Hadès : validation du permis de construire ;
- Juillet : Naïade : la SME est choisie par l'Espace Sud pour la création de l'ensemble des profils d'eau de baignade.
- Passage de la tempête Emily :  
Nos procédures de mise en alerte ont été testées avec succès.  
Les usines ont parfaitement fonctionné.  
Quelques casses sur le réseau d'eau.  
Glissement de terrain sur la STEP de Taupinière. Travaux de confortement et de reprise d'étanchéité en cours.
- Août : Incident de production sur l'usine de Directoire. Non-conformité sur le paramètre « turbidité ». Impact significatif limité à la production de l'industriel SNYL.
- Septembre : Libellule Twopik : mission d'Eric Blin. Dépôt du dossier de demande de financement, dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB), effectué ce jeudi 29 septembre. Association entre la SME, le SICSM, la CACEM et le Parc Naturel Régional (porteur du projet).
- Démonstration et test d'un nouveau type de tampon et de scellement rapide – réduction de 1 journée à 2 heures de l'occupation de la voirie. Solution développée par SME en partenariat avec des industriels métropolitains et martiniquais. Cette technique fera l'objet d'un dossier « trophée de l'innovation ».
- Décembre : SME lauréate des trophées de l'innovation « Lyonnaise des Eaux » pour la deuxième année consécutive.

### **1.1.3. La qualité de service**

#### **1.1.3.1. La démarche qualité de la SME**

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.

La politique d'entreprise définit 7 axes :

- ☞ Produire une eau de qualité, 24 h/24,
- ☞ Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- ☞ Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- ☞ Progresser en performance et en efficacité
- ☞ S'engager dans le développement durable et être un partenaire du développement de la Martinique
- ☞ Préserver l'intégrité physique de chaque collaborateur,
- ☞ Renforcer la qualité de service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes, par la formation permanente de nos collaborateurs, par l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes.

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué, en interne, par une équipe d'auditeurs préalablement formés, et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2000 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel et la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel.

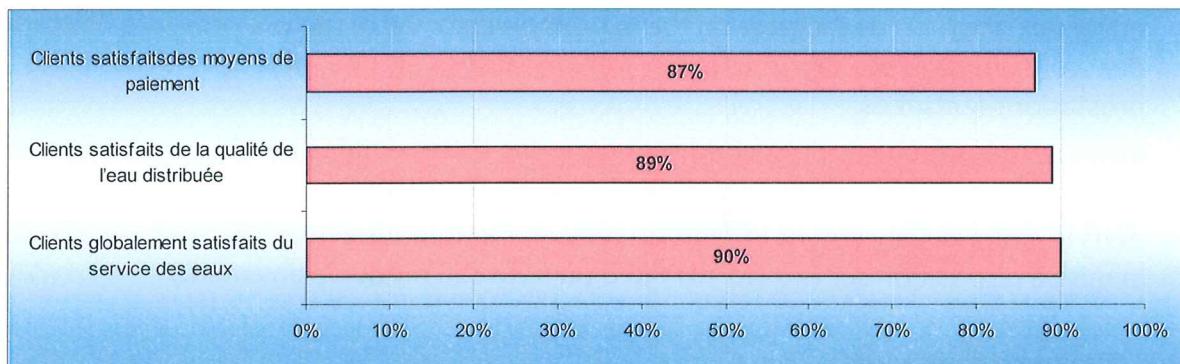
#### **1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients**

Depuis 2000, la SME lance un baromètre annuel de satisfaction pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

Cette opération permet entre autres de positionner la SME pour la qualité des prestations fournies par rapport à six autres opérateurs de services en Martinique (EDF, Télécom, CAF... ).

En 2011, l'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant les mois de novembre et décembre 2011.

ON PEUT RETENIR LES RESULTATS SUIVANTS :



#### 1.1.3.3 Le service client

##### Accueil de la Clientèle

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du déléguétaire à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux  
Z.I. Place d'Armes  
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Pour l'exploitation des services de l'assainissement et de l'eau potable, les abonnés du Nord peuvent également se rendre à notre agence située à l'adresse :

12, rue Schoelcher  
LE CARBET

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ Service technique : 7h00 – 14h30, les lundis, mardis et mercredis  
7h00 – 13h00 les vendredis
- ▶ Service clientèle : 7h30 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis  
7h30 – 12h30 et 14h30 – 16h30, les mardis et jeudis

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le numéro de téléphone en dehors des heures ouvrées est le 05 96 56 99 20.

##### Information de la Clientèle

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2011, les actions de communication suivantes ont été poursuivies

- réalisation d'une carte interactive [www.smeaux.fr](http://www.smeaux.fr) informant le client des éventuelles perturbations de l'alimentation en eau potable.
- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées.
- envoi avec les factures du second semestre des fiches éditées par l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau de distribution publique en 2011.
- dans le cadre du lancement effectif du télépaiement, nous avons informés nos clients de la mise à disposition sur le 0810 301 130 d'un nouveau mode de paiement.

#### □ Une démarche de progrès

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

##### \* Amélioration de l'accueil téléphonique

Afin de mieux répondre à l'attente de nos Clients, nous adapterons nos moyens techniques et organisationnels.

##### \* Mise en place de nouveaux moyens de paiement : Carte Bancaire, Télépaiement et Agence en ligne

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement fait partie de nos priorités. C'est une requête forte de la part des clients. La carte bancaire nous était régulièrement demandée au travers de la boîte à suggestions (boîte de libre expression des clients sur leurs attentes vis-à-vis de la SME), dans les courriers et dans les sondages LH2Dom .

###### a/ La Carte Bancaire

La mise en place du paiement par carte bancaire répond à une demande forte de la clientèle. Ce nouveau mode de paiement a été mis en place en janvier 2006 à nos caisses du Carbet – 12 rue Schoelcher 97221 LE CARBET. Rencontrant un vif succès, ce dispositif de paiement a été généralisé à l'ensemble des accueils de la SME.

###### b/ Le télépaiement

Nous avons mis en place un service de télépaiement par téléphone. Ce nouveau mode de paiement permet à un client sur simple appel téléphonique de régler sa facture d'eau par téléphone au 0810 30 11 30.

Ce nouveau mode de paiement permet à un client sur simple appel téléphonique de régler sa facture et en indiquant ses références et ses coordonnées de carte bancaire.

Une équipe de téléconseillers encadrée par un superviseur permet de garantir la bonne marche du service pour la plus grande satisfaction des clients.

## c/ L'Agence en ligne

Soucieux de l'intérêt que porte nos clients aux nouvelles technologies, nous prévoyons le déploiement d'agence en ligne au cours de l'année 2012.

Il s'agit de mettre à disposition de nos clients des services via Internet. Ainsi ils pourront effectuer leur paiement, leur demande de rendez-vous, leur souscription et bien d'autres services depuis leur domicile.

\* Nouveau système d'information Clientèle : e-GEE

La SME a investi dans l'amélioration de son Système d'Information Clientèle afin de développer ses activités et de répondre aux exigences contractuelles.

Ce changement a été motivé par les opportunités contextuelles suivantes :

-Le décroisement nous a permis de bénéficier de l'expérience de la Lyonnaise des Eaux dans le domaine des Systèmes d'Information.

-L'ancien Système d'Information clientèle n'était plus adapté aux nouvelles exigences de nos métiers.

-Le souci d'améliorer la satisfaction de nos clients à travers de nouveaux services (agence en ligne, suivi de la relation client... ).

Le déploiement de la solution retenue, e-GEE, s'est déroulé de septembre 2010 à aout 2011.

e-GEE est un moteur de facturation qui gère plus de 4 millions d'abonnés dans le monde.

Il s'agit d'une application de type client-serveur développée pour répondre aux besoins des collectivités et des sociétés gestionnaires du domaine de l'eau et de l'électricité.

Les principales avancées sont :

-La mise en place d'un module de gestion de la relation client

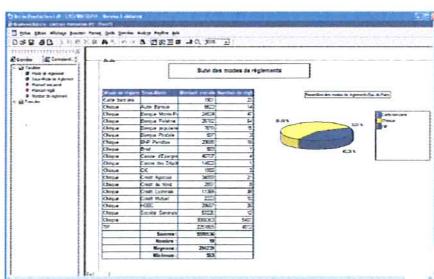
La vision client/branchement évolue vers une vision client/acteurs

L'ancien Système d'Information nous permettait de distinguer difficilement dans nos bases de données le client propriétaire du client locataire et du client payeur.

Le nouveau Système d'Information recentre l'intérêt sur le point de service de distribution autour duquel peuvent co-exister distinctement 3 types de clients : propriétaire, locataire et payeur.

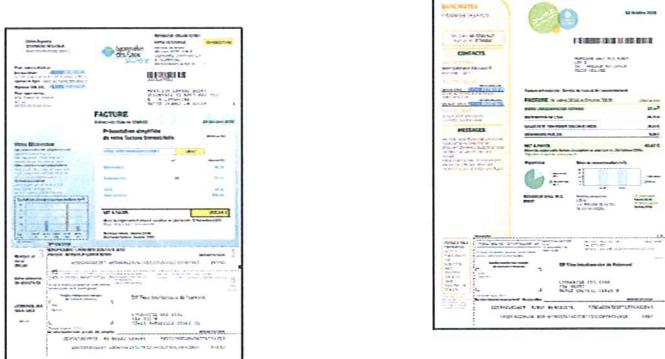
-Un environnement de reporting à la demande

La solution e-GEE dispose d'un infocentre nous permettant de disposer de requêtes sous technologie Business Object.



-Une image facture revisitée

La présentation a été améliorée afin de permettre aux clients de mieux comprendre leur facture. Nous avons révisé la lisibilité, rajouté des informations complémentaires et amélioré les palettes de couleurs, passant d'une bichromie à une coloration plus riche et plus agréable au visuel.



#### 1.1.3.3. La communication externe

Pour mieux répondre aux attentes de ses clients, la SME met en place des axes forts d'amélioration, notamment dans le domaine de l'information.

En 2011, les opérations suivantes ont été réalisées :

- mise à disposition d'informations très détaillées sur notre Société, nos services, notre métier, sur le site Internet : [www.smeaux.fr](http://www.smeaux.fr) ;
- envoi d'une page d'information relative à la qualité du produit et du service, jointe à l'ensemble des factures,
- édition d'un journal interne SME mis à disposition des clients ;
- visites des installations : ouverture facilitée des ouvrages au public (accueil des écoles...);
- entretien de relations constructives avec le tissu associatif : participation à des réunions publiques ou privées, à la demande notamment d'associations de consommateurs, pour présenter nos métiers, expliquer encore davantage la facturation et les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau... ;
- participation à des émissions radio et télévision,
- information systématique des collectivités et des clients, par mail – par fax - par SMS, particulièrement en cas de manque d'eau (casses, lavages de réservoirs, tests à la fumée) ;
- utilisation des supports médias (TV, radio) pour expliquer les situations de crise ;
- publicité dans la presse spécialisée « collectivités » (Agendas des Maires – des Communes et autres....);
- participation aux courses de gommiers de la Martinique avec l'équipe SME ;
- participation médiatisée aux Bourses Alizés pour l'accompagnement d'étudiants martiniquais dans des voies d'excellence ;
- participation au Congrès des Maires de France et organisation de présentations d'ouvrages caractéristiques du savoir-faire de nos groupes.
- Mise en place d'une cartographie interactive, informant les clients des éventuelles coupures sur tout le territoire du SICSM.

#### 1.1.3.4. Coopération internationale

La SME, en tant qu'entreprise martiniquaise, est sensible à tous les évènements qui peuvent concerner les îles de la Caraïbe. Aussi, les équipes de la SME se sont mobilisées pour apporter leur assistance et leur savoir faire à la DINEPA (gestionnaire de l'eau sur le Grand Port au Prince) et à la WASCO (gestionnaire de l'eau sur l'ensemble de Sainte Lucie), en réponse aux catastrophes naturelles que ces deux organismes ont eu à gérer.

Pour Haïti, Lyonnaise des eaux a remporté à un appel d'offre international ; la mission consistant à remettre en service les forages du sud de l'agglomération et à réparer des fuites sur les canalisations maîtresses.

Pour Sainte Lucie, la SME a proposé à WASCO une assistance technique en complément de la mission réalisée en 2010 après le passage de la tempête tropicale Earl.

## ***1.1.4. Orientations pour l'avenir***

### ***1.1.4.1. Les grands travaux***

Principaux travaux de l'année 2011 :

- ☞ La mise en service de l'unité de traitement des boues de la station eau potable de Rivière Blanche,
- ☞ Réalisation des travaux de déplacement de la conduite d'adduction Fonte Ø350 mm de la chaîne de Belem au Lamentin,

Ces projets contribueront à :

- améliorer la qualité du traitement de l'eau potable sur les usines ;
- mettre en conformité les rejets de l'usine de Rivière Blanche ;
- sécuriser l'alimentation en eau des abonnés.

### ***1.1.4.2. Les évolutions réglementaires***

*Certains des textes présentés peuvent avoir des impacts contractuels. La SME se tient à disposition pour assister la collectivité dans l'évaluation de ces impacts en local et la préparation en tant que de besoin des projets d'avenant.*

### **☞ Actualité marquante**

- Dispense de procédure pour les achats inférieurs à 15 000 € H.T. : Décret n°2011-1000 du 25 août 2011
- Obligation et modalités de transmission du fichier des abonnés en fin de contrat : Décret n°2011-1907 du 20 décembre 2011
- Prévention des dommages aux réseaux : nouvelles règles de sécurité et instauration d'un guichet unique accompagné de deux redevances pour le financer ainsi que d'une réforme de la procédure de déclaration des travaux

## Services publics

### **AIDES AUX USAGERS DE L'EAU EN DIFFICULTES**

> [Loi n°2011-156 du 7 février 2011 relative à la solidarité dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement \(JORF n°0032 du 8 février 2011 p. 2472\)](#)

1/ Nouvelle possibilité de subvention au FSL : A partir du 1er janvier 2012, les services publics d'eau et d'assainissement peuvent attribuer une subvention au fonds de solidarité pour le logement (FSL), pour contribuer au financement des aides attribuées aux personnes se trouvant dans l'impossibilité de payer leur facture d'eau ou les charges collectives afférentes. Cette subvention est plafonnée à 0,5 % des montants hors taxes des redevances d'eau ou d'assainissement perçues. Une convention doit être passée avec le gestionnaire du FSL pour encadrer le versement de cette subvention.

Cette disposition complète la possibilité déjà existante pour les gestionnaires d'eau et d'assainissement de contribuer au FSL, selon des modalités fixées dans une convention à passer avec le département (art. 6-3 de la loi 90-449 du 31 mai 1990). Cependant, cette contribution prend généralement la forme d'abandons de créances, qui ne peuvent bénéficier qu'aux logements comportant une individualisation de la fourniture en eau.

La nouvelle loi permet d'élargir les aides au paiement des charges des logements collectifs. Elle permet également expressément de financer la subvention au FSL par les redevances d'eau et d'assainissement.

2/ Information du maire et du centre d'action sociale : La demande d'aide est notifiée par le gestionnaire du fonds au maire et au centre communal ou intercommunal d'action sociale. Ceux-ci peuvent communiquer au gestionnaire du fonds toute information en leur possession susceptible d'éclairer ce dernier sur les difficultés rencontrées par le demandeur.

## Eau potable

### **MESURES DE RESTRICTION D'USAGE : RAPPEL DES REGLES**

> [Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période sécheresse \(BO MEDDTL du 25/07/2011, p.92\)](#)

C'est un rappel de la procédure à respecter pour édicter des mesures de restriction d'eau en cas de sécheresse, qui reprend la circulaire du 24/09/1992 et le guide méthodologique paru en mars 2005, tout en faisant le bilan des motifs d'irrégularités des arrêtés publiés.

Les mesures de restriction, qui ne peuvent jamais être prises avant la crise, doivent en effet être suffisantes ou proportionnées, pour une période limitée et s'interrompre en cas de rétablissement de la situation. Elles protègent les usages prioritaires.

La circulaire dresse une liste des outils dont dispose les services préfectoraux pour surveiller l'état des masses d'eaux et prendre les mesures idoines et rappelle que la gestion d'une sécheresse doit se faire à l'échelle du bassin versant avec mise en place d'une cellule de crise rassemblant tous les usagers de l'eau et en ayant au préalable mené des actions d'information, de concertation et de sensibilisation.

## **Délégation de services publics**

### **MODALITES DE TRANSMISSION DU FICHIER DES ABONNES PAR LE DELEGATAIRE**

**> Décret n° 2011-1907 du 20 décembre 2011 fixant les modalités applicables à la transmission par le délégataire au délégué des supports techniques nécessaires pour la facturation de l'eau**

Pour rappel, la loi oblige le délégataire d'eau ou d'assainissement à remettre le fichier des abonnés, les caractéristiques des compteurs et les plans de réseaux 6 mois au moins avant la fin du contrat (art. L2224-11-4 du code général des collectivités territoriales).

Le nouveau décret précise les modalités de transmission du fichier des abonnés (sans évoquer les plans de réseaux). Il en précise le contenu obligatoire, et exige sa transmission sous format électronique sécurisé. Doivent être joints à cette transmission le recueil des tarifs appliqués par le service ainsi qu'une note précisant les dispositions prises pour la remise du règlement de service aux abonnés.

Le texte est entré en vigueur le 23 décembre 2011. Toutefois, les délégataires dont le contrat arrive à échéance d'ici le 22 juin 2012 ont jusqu'au 29 février 2012 pour satisfaire à leur obligation de transmission du fichier des abonnés.

### **TRAVAIL DISSIMULE : OBLIGATION D'UN ARTICLE SUR LES SANCTIONS DANS LES MARCHES PUBLICS ET DSP**

**> Article L. 8222-6 du code du travail modifié par la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit**

**1/ Pouvoir de sanction de la collectivité contractante** : Dans tout contrat conclu par une personne publique, il est désormais obligatoire d'insérer une clause stipulant que des pénalités peuvent être infligées au cocontractant s'il ne s'acquitte pas des formalités relatives aux interdictions de travail dissimulé (immatriculation, déclarations, bulletins de paie). Ces pénalités contractuelles ne peuvent excéder 10% du montant du contrat, ni le montant des amendes pénales.

En cas de défaut de correction par une entreprise de sa situation irrégulière signalée par un agent de contrôle, la personne publique peut appliquer les pénalités prévues par le contrat. Elle peut également, comme cela était déjà le cas, rompre le contrat, sans indemnité, aux frais et risques de l'entreprise.

**2/ Obligation de collaboration avec l'agent de contrôle** : Dès lors qu'un agent de contrôle lui signale la situation irrégulière d'un de ses cocontractants, la personne publique doit : faire injonction à cette entreprise de cesser cette situation, transmettre à l'agent les éléments de réponse communiqués par l'entreprise ou l'informer d'une absence de réponse, l'informer du défaut de correction des irrégularités signalées.

Des obligations similaires existaient déjà. La nouveauté est qu'à défaut de leur respect, la personne publique est désormais soumise à des sanctions financières en fonction des prestations objet du contrat.

Un décret doit préciser le délai donné à l'entreprise pour régulariser sa situation.

## Marchés publics<sup>1</sup>

### **REFORME DU CODE DES MARCHES PUBLICS**

> [Décret n°2011-1000 du 25 août 2011 modifiant certaines dispositions applicables aux marchés et contrats relevant de la commande publique](#)

Un décret paru en août 2011 permet :

la possibilité de présenter des variantes sans offre de base (sauf mention contraire dans le dossier de consultation).

l'introduction de contrats globaux de performance pouvant associer conception, réalisation et exploitation/maintenance sans allotissement, et avec une rémunération à la performance.

### **DISPENSE DE PROCEDURE POUR LES ACHATS INFÉRIEURS A 15 000 € HT**

> [Décret n° 2011-1853 du 9 décembre 2011 modifiant certains seuils du code des marchés publics](#)

Pour leurs achats de fournitures, services ou travaux, les collectivités peuvent maintenant traiter directement avec une entreprise sans mise en concurrence en dessous de 15 000 € HT. Cette dispense de procédure ne doit toutefois pas conduire à des abus, notamment par la contractualisation systématique avec un même prestataire (art. 28 du code des marchés publics).

Pour rappel, ce seuil de dispense de procédure avait été relevé de 4 000 à 20 000 € HT par le décret du 19 décembre 2008. Mais le seuil de 20 000 € HT avait été annulé par l'arrêt "Perez" du Conseil d'Etat du 10 février 2010 et était revenu depuis à 4000 € HT.

En ce qui concerne les achats pour lesquels les collectivités ont la qualité d'entité adjudicatrice (ou opérateur de réseaux), notamment les achats relatifs à l'eau potable, le seuil de dispense de procédure établi à 20 000 € HT par le décret du 19 décembre 2008 n'a pas été modifié.

Les dispositions du décret sont applicables à partir du 12 décembre 2011, à l'exclusion des contrats pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication antérieurement à cette date.

### **SEUILS EUROPEENS DE PROCÉDURES FORMALISÉES REVISES A LA HAUSSE**

> [Règlement n°1251/2011 du 30 novembre 2011 modifiant les directives 2004/17/CE, 2004/18/CE, 2009/81/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne leurs seuils d'application pour les procédures de passation des marchés](#)

A partir du 1er janvier 2012, de nouveaux seuils déterminent l'application des procédures formalisées avec publicité européenne pour les marchés publics :

Pour les marchés de fournitures et de services des collectivités locales : 200 000 € HT (au lieu de 193 000 € HT) ;

Pour les marchés de fournitures et de services de l'Etat : 130 000 Euros HT (au lieu de 125 000 € HT) ;

Pour les marchés de fournitures et de services des entités adjudicatrices (opérateurs de réseaux) : 400 000 € HT (au lieu de 387 000 € HT) ;

Pour les marchés de travaux : 5 000 000 € HT (au lieu de 4 845 000 € HT).

Note : il est rappelé qu'en dessous de ces seuils, les collectivités peuvent si elles le souhaitent conclure un marché à procédure adaptée (MAPA) avec une phase de négociation.

## **Environnement**

### **GRENELLE II : PUBLICATION DU DECRET BILAN GAZ A EFFET DE SERRE**

> [Décret 2011-829 du 11/07/2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial](#)

Les entités de droit privé de plus de 500 salariés en métropole et de 250 salariés en Outre-mer sont concernées de même que les personnes morales de droit public de plus de 250 personnes, les collectivités territoriales et l'Etat.

Entrée en vigueur : le 1er juillet 2011 et 1er bilan à établir avant le 31/12/2012

Le bilan est destiné à évaluer le volume d'émissions de gaz à effet de serre produit par les activités d'une personne morale sur le territoire national au cours d'une année. Il doit donc faire apparaître les émissions directes (produites par les sources fixes ou mobiles nécessaires aux activités de l'entité) et indirectes associés à l'utilisation d'électricité, de chaleur ou de vapeur. Il fait aussi mention du volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu. Ce bilan est transmis au préfet de région. Il est mis à jour tous les 3 ans.

Ces bilans seront accessibles au public via les sites internet des entités concernées et seront publiés par le ministère.

Le décret définit également le contenu des plans climat-énergie territoriaux élaborés sur la base des bilans d'émissions des collectivités territoriales.

Un arrêté va prochainement être publié précisant la méthodologie à retenir pour l'élaboration des bilans et le rôle d'un organisme national d'expertise : « le pôle de coordination nationale ».

## **Sécurité**

### **PREVENTION DES DOMMAGES AUX RESEAUX**

> [LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement \(JORF n°160 du 13 Juillet 2008\)](#)

> [Décret n° 2010-1600 du 20 décembre 2010 relatif au guichet unique créé en application de l'article L. 554-2 du code de l'environnement \(JORF n°0296 du 22 décembre 2010\)](#)

> [Arrêté du 23 décembre 2010 relatif aux obligations des exploitants d'ouvrages et des prestataires d'aide envers le télé-service «reseaux-et-canalisations.gouv.fr» \(JORF n°0301 du 29 décembre 2010\)](#)

[Décret 2011-762 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'application de l'article L 554-5 du Code l'environnement \(JORF du 30/06/2011, p.11099\).](#)

> [Avis du 23 juin 2011 aux exploitants de réseaux relatif à l'application de l'article R 554-10 du code de l'environnement \(BOMEDDTL 2011/13 du 25/07/2011, p.136\).](#)

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux. Cette réforme concerne les collectivités locales en tant que maîtres d'ouvrage, exploitants de réseaux, coordonnateurs des travaux sur la voirie, et responsables de la police de la sécurité sur leur territoire. Elle concerne Lyonnaise des Eaux en tant que maître d'ouvrage, exploitant, et entreprise de travaux. Elle s'appuie sur deux piliers.

**Le premier pilier est l'instauration d'un guichet unique.** Il s'agit d'une plateforme internet <http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr>, qui sera le répertoire des exploitants permettant aux responsables de travaux de déclarer leurs chantiers. Il est à renseigner avant le 31 mars 2012 pour une utilisation obligatoire au 1er juillet 2012. Les mairies ne seront plus en charge de

la liste des exploitants. Son financement se fait par de deux redevances à acquitter annuellement à l'Ineris depuis le 1er janvier 2012 : une perçue auprès des exploitants au prorata des longueurs de réseaux, l'autre auprès des prestataires de services en formalités de déclaration.

**Le deuxième pilier est la réforme de la procédure de déclaration des travaux.** Les règles actuelles sont abrogées par le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, dit décret « DT-DICT » entrant en vigueur au 01er juillet 2012.

Il instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux, dans la préparation des projets et pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026 sinon.

Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise.

Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoire au 1er janvier 2017 et encadrent les techniques de travaux.

Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, un guide technique et une norme.

Des expérimentations ont été engagées dans les agglomérations d'Orléans et Perpignan. Un bilan au printemps 2013 permettra d'apporter les ajustements nécessaires.

## 1.2. Indicateurs techniques

### 1.2.1. Production d'eau potable

L'eau distribuée sur le Syndicat est d'origine superficielle et produite à partir de trois unités de traitement :

- les usines de Rivière Blanche et Directoire qui appartiennent au SICSM,
- l'usine de la Capot qui appartient au Conseil général, au travers de l'achat d'eau à Cosmy.

Quatre achats d'eau à la SMDS depuis le réseau du SCNA complètent également ces ressources. :

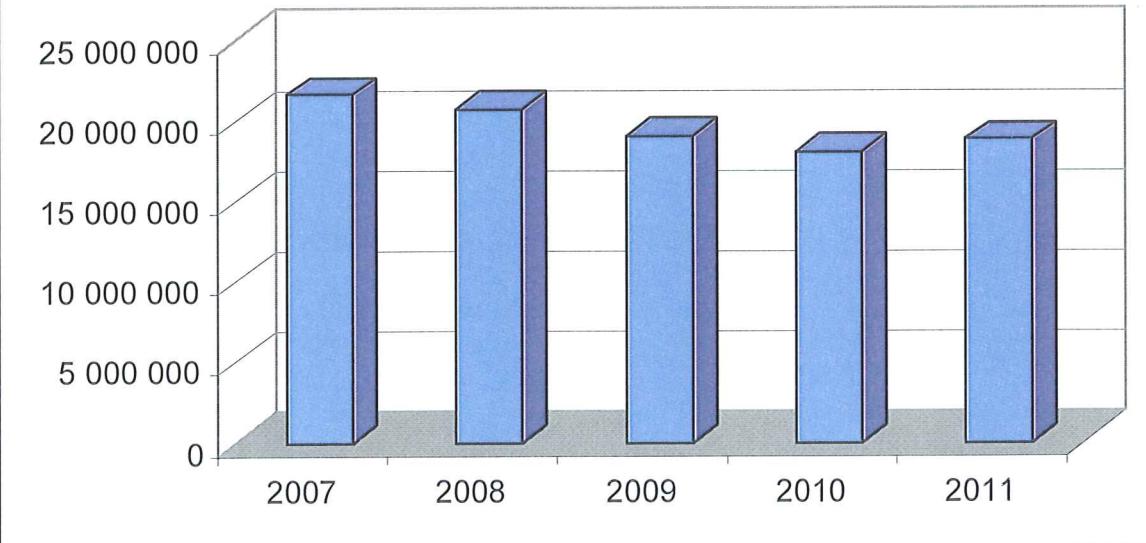
- Morne Poirier, Les Hauts et Bois Lézard à Trinité,
- Bois Neuf au Robert.

Evolution des volumes produits (m<sup>3</sup>)

	2007	2008	2009	2010	2011
Usine Rivière Blanche	9 539 718	10 015 759	10 060 216	9 838 495	10 212 478
Usine Directoire	4 946 417	5 275 122	5 369 267	5 447 962	5 603 755
Usine Capot + SMDS	7 162 711	5 472 594	3 582 625	2 786 834	2 774 410
Total	21 648 846	20 763 475	19 012 108	18 073 291	18 590 643
Variation	-1,4%	-4,1%	-8,4 %	-4,9 %	+2,7 %

Evolution des volumes produits (m<sup>3</sup>)

Volume produit y compris achat d'eau



### 1.2.2. Volumes mis en œuvre

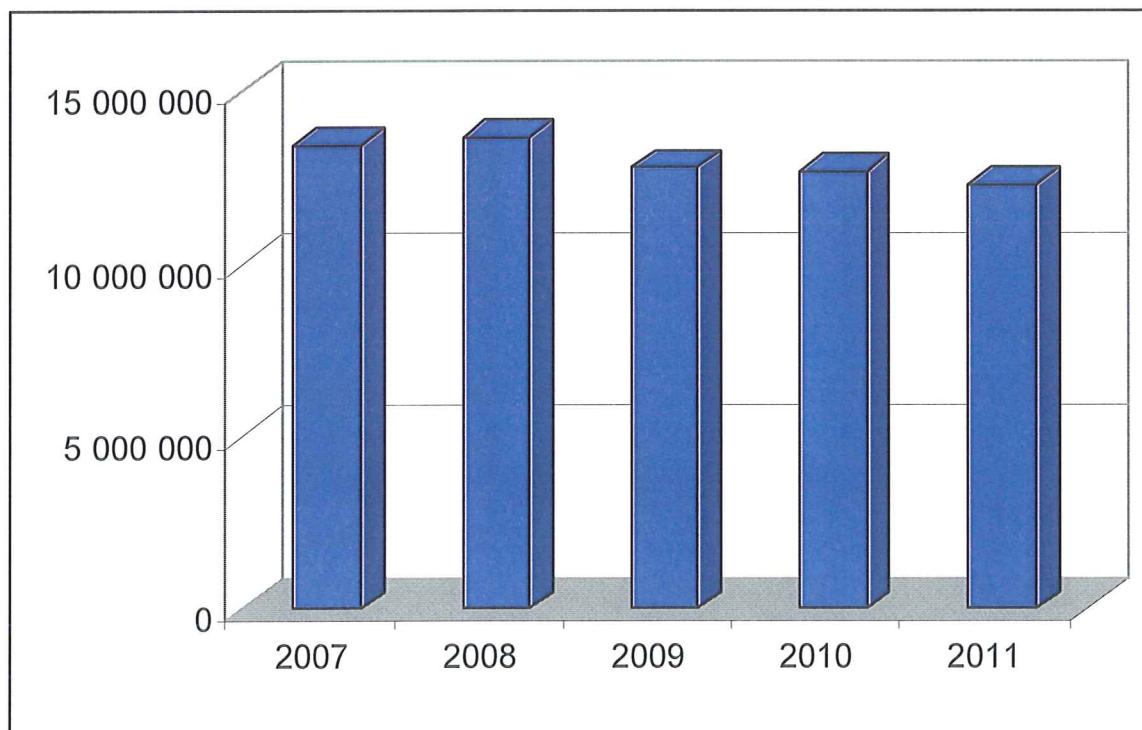
Le réseau du SICSM alimente en gros :

- la ville de Schoelcher à partir de l'usine de Rivière Blanche,
- le quartier du Vert-Pré au Robert rattaché au réseau du SCNA, en sortie de l'usine de Directoire.

Evolution des volumes mis en œuvre (m<sup>3</sup>)

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Volumes produits SICSM</b>	14 486 135	15 290 881	15 429 483	15 286 457	15 816 233
<b>Volumes importés</b>	7 162 711	5 472 594	3 582 625	2 786 834	2 774 410
<b>Volumes exportés</b>	2 430 588	2 402 930	1 584 932	1 119 530	1 233 898
<b>Volumes distribués</b>	19 218 258	18 360 545	17 427 176	16 953 761	17 356 745
<b>Volumes consommés *</b>	13 422 178	13 678 998	12 796 758	12 688 123	12 597 518
<b>Variation</b>	-8,6%	1,9%	-6,4%	-0,85 %	+ 0,8 %
<b>Rendement Brut du réseau (non contractuel)</b>	73,2%	77,5%	75,6%	76,4 %	72,5 %

Evolution des volumes consommés (m<sup>3</sup>)



Le rendement Brut du réseau s'établit à 72,5 %.

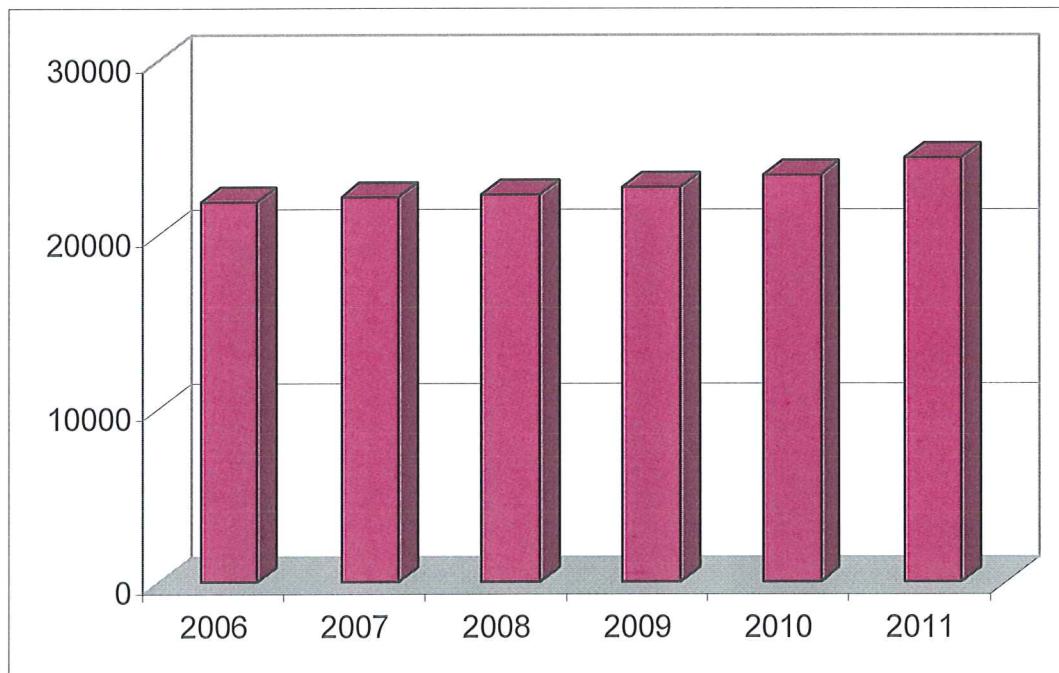
### 1.2.3. Abonnés

#### Répartition du nombre d'abonnés

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'habitants	51 777	51 777	57 783	57 249	56 812
Clients domestiques	22 118	22 388	22 743	23 238	24 410
Clients municipaux *	3	1	4	3	3
Clients industriels *	19	22	24	24	24
Clients collectivités *	8	9	6	6	6
Total	22 148	22 420	22 777	23 453	24 444
Variation	1,1%	1,2%	1,5%	2,0%	4,2%

\* : gros consommateurs dont la consommation est supérieure à 6000 m<sup>3</sup>/an

#### Evolution du nombre d'abonnés



#### 1.2.4. Volumes facturés

##### Répartition des volumes facturés (m<sup>3</sup>)

Les données ci-dessous ne sont pas ramenées à 365 jours et dépendent du cycle de facturation.

	Lamentin	Saint Joseph
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	3 096 084	728 938
Nombre de clients	17 938	6 506
Clients domestiques	17 896	6 506
Gros conso. Collectifs	5	-
Gros conso. collectivités	10	-
Gros conso. municipaux	4	-
Gros conso. Industriels	23	-

**Nota :** Suite au changement du logiciel client, la répartition des gros consommateurs diffère des années passées.

### 1.2.5. La qualité de l'eau

Le programme d'analyses du contrôle sanitaire est fixé par arrêté préfectoral en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

Les prélèvements sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et analysés par le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA), le laboratoire départemental de la Drôme et le laboratoire Eichrom Europe à Bruz (35).

La qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité micro-biologique,
- la qualité physico-chimique,
- la qualité organoleptique,
- les substances indésirables,
- les substances toxiques,
- les micro-polluants organiques (pesticides, herbicides),
- la radioactivité.

La synthèse des 326 analyses effectuées par l'ARS sur les usines de production et le réseau de distribution du SICSM au cours de l'année 2011, fait ressortir :

#### Synthèse des analyses 2011

	Production SICSM	Réseau de distribution	Total
Nombre d'analyses	32	294	326
NC bactériologiques	0	0	0
Taux de conformité	100%	100%	100%
Dépassements physico- chimiques	1	20	21
Taux de respect	97%	100 %	93,5 %

Plusieurs établissements industriels sollicitent régulièrement la SME pour leur transmettre les résultats d'analyse dans le cadre de leur démarche qualité (SNYL, BANAMART, Centre Hospitalier des Trois Ilets, ...).

## 1.3. Indicateurs financiers

### 1.3.1. Tarifs

La tarification et ses modalités en vigueur sur le Syndicat sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992. Elle comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

#### Tarif

#### DISTRIBUTION EAU POTABLE SICSM

	Part du délégataire			Part de la Collectivité 01/01/2011	Part de la Collectivité 01/01/2012
	prix de base 01/08/2002	prix actualisé 01/01/2011	prix actualisé 01/01/2012		
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,3522</b>	<b>1,4099</b>		
<b>Part Fixe</b>					
Abonnement cptr. 15 mm	14,87	20,11	20,97		
Abonnement cptr. 20 mm	25,49	34,47	35,94		
Abonnement cptr. 30 mm	42,49	57,45	59,91		
Abonnement cptr. 40 mm	74,36	100,55	104,84		
Abonnement cptr. 60 mm	138,09	186,73	194,69		
Abonnement cptr. 80 mm	191,20	258,54	269,57		
Abonnement cptr. 100 mm	382,40	517,08	539,15		
Abonnement cptr. 150 mm	855,00	1 156,13	1 205,46		
Abonnement cptr. 200 mm et plus	1710,00	2 312,26	2 410,93		
<b>Consommation -</b>					
Tranche semestrielle de 0 à 25 m <sup>3</sup>	0,8707	1,1247	1,1773	0,6083	0,6083
de 26 à 50 m <sup>3</sup>	1,1609	1,4995	1,5697	0,6083	0,6083
de 51 à 3000 m <sup>3</sup>	1,1609	1,5698	1,6400	0,6403	0,6403
de 3001 à 12000 m <sup>3</sup>	1,1067	1,4965	1,5600	0,6075	0,6075
de 12001 à 24000 m <sup>3</sup>	0,7905	1,0689	1,1100	0,9721	0,9721
au-delà de 24000 m <sup>3</sup>	0,4743	0,6413	0,6687	1,2390	1,2390

### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2011	prix 01/01/2012	Destinataires
Redevance Pollution	0,2500	0,2500	ODE
Taxe Préservation de la Ressource	0,0900	0,0900	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public
Octroi de Mer Régional	1,5%	1,5%	Région

**1.3.2. Prix de l'eau (facture 120 m<sup>3</sup>)**

**Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>**

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2011 et 1er janvier 2012

	<b>m<sup>3</sup></b>	<b>Prix unitaire 2011</b>	<b>Montant 2011</b>	<b>Prix unitaire 2012</b>	<b>Montant 2012</b>	<b>Evolution 2011/2012</b>
<b>SICSM</b>						
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE</b>						
<b>Part du déléataire</b>						
Abonnement semestriel		20,11	40,22	20,97	41,94	4,1%
Consommation tranche 0-25m <sup>3</sup> / semestre	50	1,1247	56,24	1,1773	58,87	4,5%
Consommation tranche 26-50 m <sup>3</sup> / semestre	50	1,4995	74,98	1,5697	78,49	4,5%
Consommation tranche 51-3000 m <sup>3</sup> / semestre	20	1,5698	31,40	1,6400	32,80	4,3%
<b>Part de la Collectivité</b>						
Abonnement semestriel						
Consommation tranche 0-50 m <sup>3</sup> / semestre	100	0,6083	60,83	0,6083	60,83	
Consommation tranche 51-3000 m <sup>3</sup> / semestre	20	0,6403	12,80	0,6403	12,80	
<b>Organismes publics</b>						
Redevance Pollution	120	0,2500	30,00	0,2500	30,00	
Taxe Prélèvement	120	0,0900	10,80	0,0900	10,80	
Droit Additionnel à l'Octroi de Mer : 1,5%			4,76		4,90	2,8%
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>322,03</b>		<b>331,43</b>	<b>2,8%</b>
<b>TVA à 2,1 %</b>			6,66		6,86	2,8%
<b>Sous-total TTC "eau"</b>			<b>328,69</b>		<b>338,29</b>	<b>2,8%</b>
<b>Soit le m<sup>3</sup> TTC hors abonnement</b>			<b>2,39</b>		<b>2,46</b>	<b>2,6%</b>

## 2. STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS

### 2.1. Principe de fonctionnement

Le réseau de distribution du Lamentin et de Saint Joseph comporte :

- 33 réservoirs de stockage,
- 1 bâche de pompage,
- 11 stations de pompage,

L'ensemble de ces ouvrages est télésurveillé. Le système complet des équipements de télésurveillance (superviseur central et postes déportés) a fait l'objet d'un renouvellement par la SME en 2006.

Un total de 186 ouvrages est équipé de postes de télésurveillance (usine de production, stations de pompage, réservoirs de stockage, accélérateurs en ligne, surpresseurs, vannes motorisées, comptages sur réseau d'adduction, postes de chloration), reliés au superviseur LERNE installé au siège de la SME, par l'intermédiaire de supports de communication dédiés (lignes RTC, liaisons spécialisées, réseau GSM, liaisons radio).

Cet outil de supervision fournit des bilans d'exploitation journaliers et gère l'ensemble des alarmes des ouvrages pour les transmettre vers le personnel d'intervention.

La SME a installé un poste informatique au SICSM en mai 2007 pour l'accès au superviseur LERNE eau potable.

La chaîne de pompage Bourg L'Eglise au Diamant (construite en 2007) alimentant le réservoir de Fond Fleury (construit en 2006) n'est toujours pas en service car elle nécessite le renforcement du réseau d'alimentation électrique public.

Les synoptiques suivants, extraits du système de supervision Lerne de la SME, présentent les principales chaînes de pompage du réseau. Y figurent les caractéristiques des pompes des stations élévatrices (débit, HMT), les volumes et cotes radier NGM des réservoirs associés.



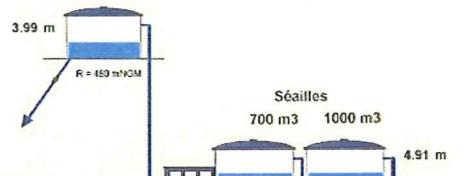
Société  
Martiniquaise  
des Eaux

### CHAINES RIVIERE BLANCHE

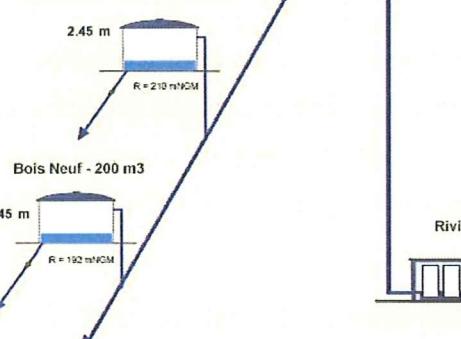


S.I.C.S.M.

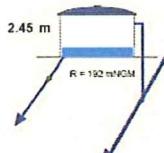
Rabuchon - 500 m3



Jambette l'étang - 1000 m3



Bois Neuf - 200 m3

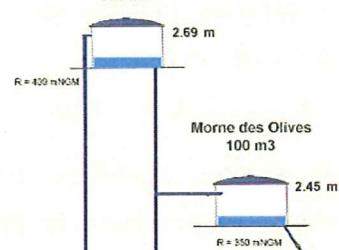


Séailles  
700 m3 1000 m3

4.91 m

$R = 287 \text{ mNOM}$

Morne des Olives Chapelle  
300 m3

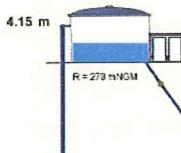


Morne des Olives  
100 m3

2.45 m

$R = 350 \text{ mNOM}$

Balata Chapelle - 300 m3



Rivière Blanche

Fermor

Direcoire

Béthune

Presqu'ile

Chaine Roches Carrés - Morne Pitsuit

Carte Martinique



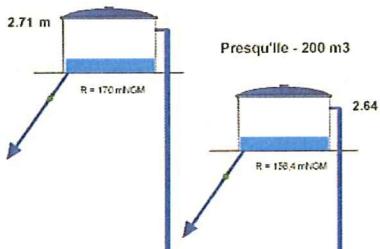
Société  
Martiniquaise  
des Eaux

### CHAINES PRESQU'ILE

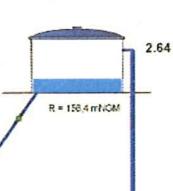


S.I.C.S.M.

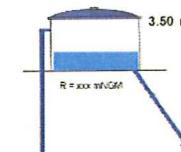
Presqu'ile Chapelle - 400 m3



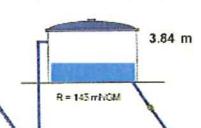
Presqu'ile - 200 m3



Croisé Manioc



Derrière Bois - 300 m3



Presqu'ile

$Q = 25 \text{ m}^3/\text{h}$   
 $Hd/T = 60 \text{ m}$

$Q = 9 \text{ m}^3/\text{h}$   
 $Hd/T = 25 \text{ m}$

$Q = 100 \text{ m}^3/\text{h}$   
 $Hd/T = 22 \text{ m}$

Fermor

Rivière Blanche

Direcoire

Béthune

Roches Carrés - Morne Pitsuit

Carte Martinique

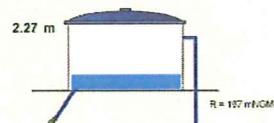


Société  
Martiniquaise  
des Eaux

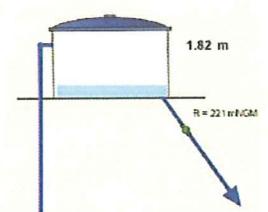
## CHAINNE DIRECTOIRE



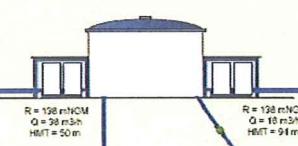
Belle Ile - 300 m3



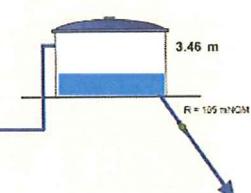
Bouteau - 150 m3



Directoire - 1000 m3



Pelletier - 500 m3



Fermer

Rivière Blanche

Beleme

Presquile

Chaine Roches Carrés - Morne Pitault

Carte Martinique

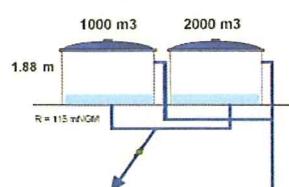


Société  
Martiniquaise  
des Eaux

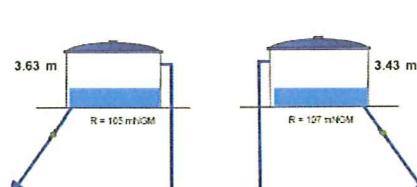
## ZONE BELEME



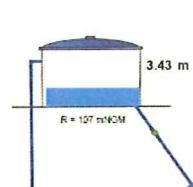
Morne Pavillon Gondeau



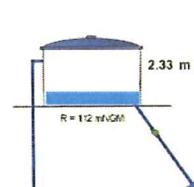
Palmiste - 700 m3



Acajou - 1500 m3



Chambord - 100 m3



Fermer

Rivière Blanche

Directoire

Presquile

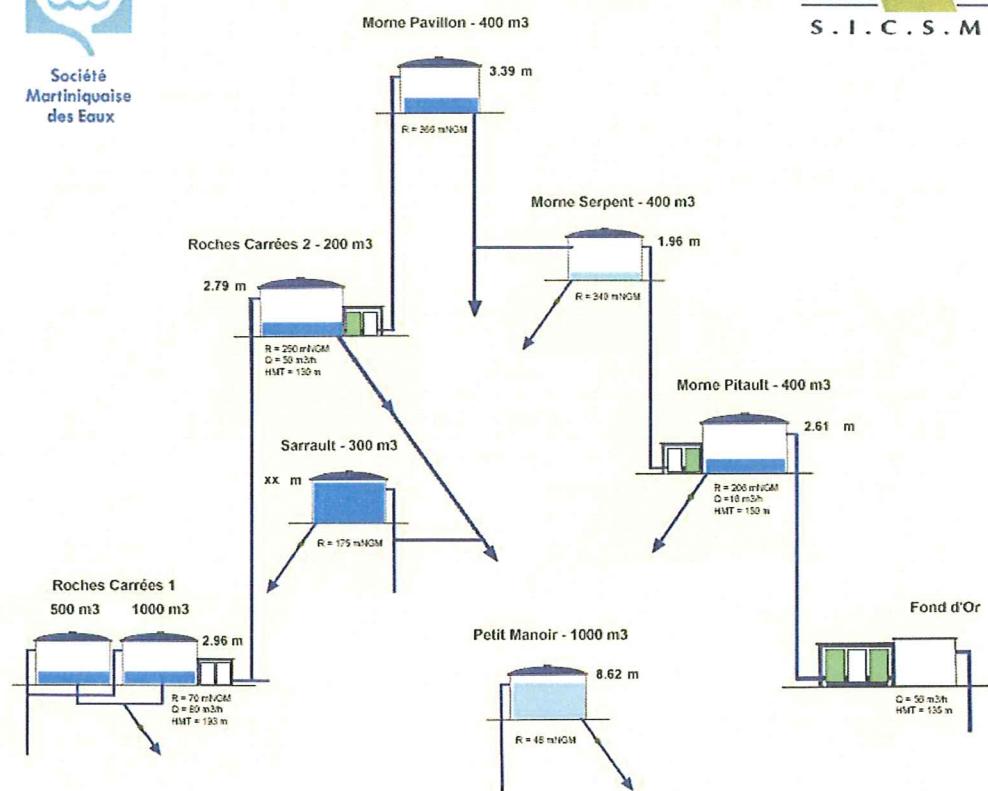
Roches Carrés - Morne Pitault

Carte Martinique



Société  
Martiniquaise  
des Eaux

### CHAINES ROCHES CARREES - MORNE PITAUT



## 2.2. Stations de pompage

### 2.2.1. Stations de pompage alimentées en basse tension

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage alimentées en basse tension est présenté dans le tableau ci-après.

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M <sup>3</sup> /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M <sup>3</sup> )	CONSO. ÉLEC. (KWH)
Saint Joseph	BALATA CHAPELLE	MORNE DES OLIVES CHAPELLE	34	152	30	93 614	62 501
Lamentin	ROCHES CARREES 2	MORNE PAVILLON ROCHES CARREES	50	130	30	345 309	308 911

### 2.2.2. Stations de pompage alimentées en moyenne tension

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage alimentées en moyenne tension est le suivant :

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M <sup>3</sup> /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M <sup>3</sup> )	CONSO. ÉLEC. (KWH)
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	SEAILLES	210	160	132	1 083 080	602 271
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	BALATA	50	150	37	189 463	139 757
Saint Joseph	SEAILLES	RABUCHON	40	173	30	182 508	166 909
Saint Joseph	PRESQU'ILE 1	PRESQU'ILE	9	65	7,5	36 194	7 229
Saint Joseph	PRESQU'ILE 2	PRESQU'ILE CHAPELLE	35	80	11	36 898	12 654
Saint Joseph	PRESQU'ILE 3	CROISEE MANIOC	100	82	37	256 050	126 761
Lamentin	DIRECTOIRE	BELLE ILE	38	50	12	82 208	33 861
Lamentin	DIRECTOIRE	BOUTAUD	16	94	5,5	46 619	78 095
Lamentin	ROCHES CARREES 1	ROCHES CARREES 2	80	193	45	345 309	308 911
Lamentin	MORNE PITAUT	MORNE SERPENT	16	150	19	168 741	114 688

### **2.2.3. Bâches de pompage**

Les bâches de pompage suivantes équipent les stations de reprise :

COMMUNE	BACHE DE POMPAGE
Saint Joseph	PRESQU'ILE

Les autres stations de pompage sont alimentées à partir des réservoirs de stockage.

### **2.2.4. Travaux d'entretien et de maintenance sur les stations de pompage**

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les stations de pompage sont :

OPERATION
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien de l'armoire électrique
Entretien des pompes
Gonflage du ballon anti-bélier
Entretien du robinet Hydro Savy ou altimétrique
Contrôle réglementaire des installations électriques par le bureau de contrôle
Contrôle réglementaire des récipients sous pression par le bureau de contrôle
Nettoyage et désinfection des bâches de reprise

### **2.2.5. Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les stations de pompage**

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur les équipements électromécaniques, l'hydraulique, les vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des stations de pompage.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les stations de pompage du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de travaux sur les réservoirs du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.3.

## 2.3. Réservoirs de stockage

### 2.3.1. Inventaire des réservoirs

Les 33 réservoirs du Lamentin et de Saint Joseph (non compris les bâches de reprise) sont recensés par commune dans le tableau ci-après.

Les deux cuves du réservoir de Morne Doré (Lamentin).

COMMUNE	RESERVOIR	ALIM. ELEC.	CAPACITE (m <sup>3</sup> )	COTE RADIER (m)
Lamentin	AFU ACAJOU	EDF	1500	107
Lamentin	BELLE ILE	solaire	300	167
Lamentin	BOIS ROUGE	solaire	300	60
Lamentin	CHAMBORD	EDF	100	112
Lamentin	DIRECTOIRE	EDF	1000	138
Lamentin	MORNE DORE 1	EDF	1200	55
Lamentin	MORNE DORE 2	EDF	1100	55
Lamentin	MORNE PAVILLON GONDEAU 1	solaire	1000	115
Lamentin	MORNE PAVILLON GONDEAU 2	solaire	2000	115
Lamentin	MORNE PAVILLON ROCHES CARREES	EDF	400	366
Lamentin	MORNE PITAUT	EDF	400	206
Lamentin	PALMISTE	EDF	700	105
Lamentin	PELLETIER	EDF	500	105
Lamentin	PETIT MANOIR	EDF	1000	48
Lamentin	ROCHES CARREES 1	EDF	500	70
Lamentin	ROCHES CARREES 1 BIS	EDF	1000	70
Lamentin	ROCHES CARREES 2	EDF	200	250
Lamentin	SARRAULT	EDF	300	175
Saint Joseph	BALATA CHAPELLE	EDF	300	270
Saint Joseph	BOIS NEUF	EDF	200	192
Saint Joseph	CROISEE MANIOC	solaire	1000	178
Saint Joseph	DERRIERE BOIS	EDF	300	145
Saint Joseph	JAMBETTE L'ETANG	EDF	1000	210
Saint Joseph	LONG BOIS	EDF	30	165
Saint Joseph	MORNE DES OLIVES	solaire	100	350
Saint Joseph	MORNE DES OLIVES CHAPELLE	solaire	300	400
Saint Joseph	PRESQU'ILE	EDF	200	156,4
Saint Joseph	PRESQU'ILE CHAPELLE	EDF	400	170
Saint Joseph	RABUCHON	solaire	500	480
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	EDF	1500	142
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	EDF	8000	140

COMMUNE	RESERVOIR	ALIM. ELEC.	CAPACITE (m <sup>3</sup> )	COTE RADIER (m)
Saint Joseph	SEAILLES 1	EDF	700	287
Saint Joseph	SEAILLES 2	EDF	1000	287

### **2.3.2. Travaux d'entretien et de maintenance sur les réservoirs**

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les réservoirs sont :

OPERATION
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien des panneaux solaires
Entretien du robinet Hydro Savy ou altimétrique
Nettoyage et désinfection des cuves

### **2.3.3. Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les réservoirs**

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur l'hydraulique, les vannes et les organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des réservoirs.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les réservoirs du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de travaux sur les réservoirs du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.3.

## 2.4. Limites des installations et améliorations proposées

### 2.4.1. Limites constructives des ouvrages

L'amélioration des installations de stockage et de pompage du Lamentin et de Saint Joseph doit porter particulièrement sur :

- l'accès aux ouvrages,
- leur sécurisation (pose de clôtures et de portails), notamment dans le cadre du plan Vigipirate,
- le secours des stations élévatrices par groupes électrogènes en cas de coupure prolongée de l'alimentation électrique.

Ces dossiers ont été pris en main par le SICSM et font l'objet d'études d'avant-projet.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des ouvrages du SICSM pour lesquels :

- les conditions d'accès, au travers de parcelles privées ou par des voies non carrossables, engendrent des contraintes d'exploitation fortes (notamment pour le nettoyage des cuves),
- l'absence de clôture du terrain ne garantit pas la sécurité des ouvrages,
- l'absence d'un réel exutoire de vidange peut causer des dégâts aux terrains voisins.

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Lamentin	RESERVOIR BELLE ILE	absence de clôture	terrain à clôturer, projet de construction du nouveau réservoir en cours
Lamentin	RESERVOIR BOIS ROUGE	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Lamentin	RESERVOIR MORNE PAVILLON ROCHES CARREES	absence de clôture	terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR MORNE PITAUT	absence de clôture	terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR SARRAULT	voie d'accès non carrossable, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR PELLETIER	réservoir enclavé en terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer, étude en cours
Lamentin	RESERVOIR PETIT MANOIR	dégradation du béton, de l'hydraulique, sécurisation des huisseries d'accès, exutoire de vidange sur terrain de sport	diagnostiquer et réhabiliter le réservoir, modifier la vidange (étude en cours avec la mairie)
Saint Joseph	RESERVOIR RABUCHON	absence de clôture	terrain à clôturer
Saint Joseph	RESERVOIR JAMBETTE L'ETANG	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Saint Joseph	RESERVOIR LONG BOIS	absence de clôture	terrain à clôturer
Saint Joseph	RESERVOIR DERRIERE BOIS	absence de portail	portail à poser
Saint Joseph	RESERVOIR MORNE DES OLIVES	absence de clôture	terrain à clôturer
Saint Joseph	RESERVOIR MORNE DES OLIVES CHAPELLE	absence de clôture	terrain à clôturer

D'autre part, de très nombreux ouvrages ont un puisard de vidange trop haut, ne permettant pas une vidange complète de l'ouvrage lors des nettoyages ou des travaux d'entretien.

Conformément aux dispositions prévues par le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant sur l'établissement du document unique, tous les réservoirs et stations de pompage doivent faire l'objet d'un inventaire en matière de sécurité, concernant les risques : électrique, mécanique, lié à la manutention, chute de hauteur, chute de plain-pied, lié au bruit, lié à l'absence d'éclairage, d'agression.

#### **2.4.2. Limites structurelles du réseau de distribution**

Les travaux de renforcement structurel du réseau qui sont à prévoir à court terme afin d'améliorer et de sécuriser la distribution aux abonnés sont présentés dans un tableau récapitulatif joint en annexe du rapport.

Les principales opérations à réaliser sont :

SITE	EQUIPEMENT	AVANCEMENT
Saint Joseph	Redimensionnement de la bâche de Presqu'île	Projet SICSM 2008
Réseau d'adduction Centre Caraïbe	Doublement de la conduite DN 600 Sud Caraïbe entre Presqu'île et Union (3,4 km)	Proposition 2008
Réseau de distribution	Mise en place de bornes de puisage à prépaiement	Proposition technique SME transmis au SICSM
Réseau de distribution (optimisation du fonctionnement en cas de crise)	Modélisation hydraulique et qualité du réseau	Projet SICSM 2010

### 3. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

#### 3.1. Inventaire des conduites et équipements du réseau

##### 3.1.1. Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG)

DIAMETRE en mm	Linéaire du réseau existant dans le SIG au 31/12/2011				
	FONTE	P.V.C	POLYETHYLENE	DIVERS	TOTAL
800	71				71
600	8459				8459
500	15240				15240
450	3916				3916
400	4159				4159
350	11766				11766
300 / 315	6284	855			7139
250	9483	1046			10529
225	193	7269	753		8215
200	18205	8041	824		27070
160		22115	505		22620
150	17391				17391
140		4805			4805
125	7550	62239	1093		70882
100 / 110	28596	117720	3357		149673
90		9722	598		10320
80	2959				2959
75		17279	587		17866
63		38275	1813		40088
60	5667				5667
50		20185	274		20459
40		220	58		278
inf. à 40	18	844			862
inconnu	124			84	
<b>TOTAL</b>	<b>140081</b>	<b>310615</b>	<b>9862</b>	<b>84</b>	<b>460434</b>

Linéaire du réseau hors branchements : 460 km

**3.1.2. Inventaire par commune des principaux équipements hydrauliques du réseau (source SIG)**

SICSM	Lamentin	St Joseph
<b>Equipements incendie</b>	399	158
<b>Stabilisateurs de pression</b>	63	47
<b>Vannes</b>	1430	443
<b>Vidanges</b>	557	240
<b>Ventouses</b>	357	185
<b>Macro compteurs</b>	3	1
<b>Stations de pompage</b>	5	7
<b>Bâches de pompage</b>	0	1
<b>Surpresseurs</b>	1	0
<b>Réservoirs</b>	18	15

**3.1.3. Pyramide des compteurs de vente d'eau**

Au 31/12/2011 la répartition des compteurs de vente d'eau aux abonnés par année et par diamètre est la suivante :

Age des compteurs	>= 12 yc ND	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	Total	
Année / Diamètre	<= 2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011		
15	5369	1135	1009	1395	2057	1547	1310	1263	1479	1108	2515	3798	23985	
20	79	7	6	6	5	24	8	7	14	4	7	6	173	
30	56	8	9	4	5	2	5	3	3	4	7	2	108	
40	108	8	11	9	8	13	14	15	17	13	4	6	226	
60	20	2	1	3	0	2	4	5	1	3	1	0	42	
80	10	0	2	3	7	2	3	3	11	5	0	0	46	
100	11	2	0	0	6	1	1	1	1	1	1	2	27	
Total par année		5653	1162	1038	1420	2088	1591	1345	1297	1526	1138	2535	3814	24607

### 3.1.4. Mouvements de compteurs par commune

COMMUNES	OPERATION	2007	2008	2009	2010	2011
LAMENTIN	Branchements complets	95	125	52	66	67
	Branchements partiels	65	37	47	46	32
	Colonne ou nourrice	42	79	102	78	236
	Renouvellement	735	679	816	1 951	223
	<b>Total</b>	<b>937</b>	<b>920</b>	<b>1017</b>	<b>2 141</b>	<b>558</b>
SAINT-JOSEPH	Branchements complets	64	70	26	45	30
	Branchements partiels	20	20	16	12	11
	Colonne ou nourrice	17	5	18	23	40
	Renouvellement	331	206	21	202	113
	<b>Total</b>	<b>432</b>	<b>301</b>	<b>81</b>	<b>282</b>	<b>194</b>
<b>Total</b>		<b>1369</b>	<b>1221</b>	<b>1098</b>	<b>2423</b>	<b>752</b>

### Interventions réalisées sur le réseau d'eau potable

Les principales interventions réalisées en 2011 dans le cadre de l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable du SICSM sont les suivantes :

- réponses aux demandes d'avis technique, de permis de construire, de permis de lotir instruites par le bureau d'études de la SME ;
- Suivi des travaux réalisés par des tiers à proximité des ouvrages du SICSM ;
- Repérage de canalisations ;
- Mise à jour des plans de réseau consistant au :
  - repérage et attachement sur le terrain,
  - collecte des plans de récolelement auprès des entreprises et des tiers,
  - intégration dans la cartographie informatisée de la SME,
  - tirage et diffusion des plans à jour ;
- 1 948 autocontrôles du résiduel de chlore en réseau ;
- Enquêtes à la demande des abonnés (déplacement d'un compteur, surconsommation, fuite, manque d'eau, manque de pression, qualité de l'eau),
- Recherche de fuites sur appel d'un client ou par analyse des débits de nuit et des volumes journaliers enregistrés par le système de télégestion : utilisation de prélocalisateurs acoustiques, écoute au sol et corrélation acoustique ;
- Réparation de 600 fuites sur réseau ;
- Réparation de 1 859 fuites sur branchements ;
- Renseignement des fuites sur le SIG ;
- Remplacement de 10 768 compteurs de vente d'eau ;
- Renouvellement de 1 036 branchements ;
- Remises à niveau de bouches à clé ;
- Purges sur réseau (programmées, sur réclamation de clients, suite à des réparations de canalisation, lors de mise en service d'extensions de réseau) ;
- Entretien des réducteurs de pression ;

- Entretien des ventouses principales sur réseau d'adduction ;
- Entretien des boîtes à boue sur compteurs de réservoirs, sur réseau ou d'abonnés gros consommateurs.

L'entretien de ces équipements est suivi par l'intermédiaire d'un planning de maintenance annuel et de fiches de vie renseignées à chaque intervention.

#### Evolution du nombre de fuites réparées

Type d'interventions	2008	2009	2010	2011
Fuites sur réseaux	630	565	525	600
Dont DN <= 150	588	527	460	504
Dont DN > 150	42	38	65	96
Fuites sur branchements	1 489	1 463	1 537	1 859
Fuites sur compteurs	964	874	820	817
<b>Total</b>	<b>3 083</b>	<b>2 902</b>	<b>2 882</b>	<b>3 276</b>

Le détail des fuites réparées par commune ainsi que le nombre de compteurs neufs posés est le suivant :

INTERVENTIONS 2010	Fuites réparées sur				Compteurs neufs posés	
	Réseau		Branchts.	Compteurs	sur branchement neuf	en renouvellement
	DN<=150	DN>150				
<b>Agence Centre Nord</b>						
LAMENTIN	57	4	190	112	296	2 447
SAINT-JOSEPH	17	0	63	39	151	721
<b>TOTAL</b>	<b>482</b>				<b>3 615</b>	

### **3.2. Travaux réalisés sur réseau**

#### ***3.2.1. Les nouveaux branchements***

Le ratio exprime le nombre de branchements réalisés en 2011 par rapport à la moyenne des branchements réalisés au cours des 5 dernières années.

COMMUNES	2007	2008	2009	2010	2011	Ratio 2011/ moy. 5 ans
LAMENTIN	160	162	99	112	99	126
SAINT-JOSEPH	84	90	42	54	41	62

**3.2.2. Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de travaux de déplacements de canalisations et d'améliorations »**

LISTE DES OPERATIONS TERMINEES EN 2011 (MONTANTS EN €)					
COMMUNE	LOCALISATION	NATURE DES TRAVAUX	REALISATION	MONTANT DECOMPTE	DECOMPTE
LE LAMENTIN	PONT GONDEAU	DEVIATION CANA PEHD 225 MM	SOGEA	64 265,17 €	TO 2455
LE LAMENTIN	QUARTIER BASSE GONDEAU	RENOUVELLEMENT CANA PVC 110 EN PEHD /110/125/200 MM	DOM VRD	613 548,63 €	TO 2546
LE LAMENTIN	PETIT MORNE	REGARD + POSE VANNE 500 MM	ZOZIME	31 107,21 €	TO 2773
LE LAMENTIN	CHEMIN VICTOIRE(DORZON)	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	2 268,83 €	TO 2862
LE LAMENTIN	CHEMIN FRAYCINETTE	EXTENSION SICSM/FINITION BRANCH	SME	1 299,05 €	TO 2860
LE LAMENTIN	Z.I JAMBETTE	POSE STAB AVAL DN 200	SME	27 782,58 €	TO 2920
LE LAMENTIN	BELEME	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	26 793,49 €	TO 2874
LE LAMENTIN	BEGOUYA	SUPRESSION BY PASS PROVISOIRE SUR PVC 160	SME	11 545,22 €	TO 2894
LE LAMENTIN	CHEMIN ARMOUDON	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	1 326,08 €	TO 2863
LE LAMENTIN	CHEMIN ARMOUDON	EXTENSION SICSM/FINITION BRANCH	SME	4 598,15 €	TO 2864
LE LAMENTIN	CHEMIN LA HAUT	EXTENSION SICSM/FINITION BRANCH	SME	4 572,41 €	TO 2855
LE LAMENTIN	CHEMIN BULVER	EXTENSION SICSM/FINITION BRANCH	SME	3 742,81 €	TO 2857
LE LAMENTIN	CHEMIN FRAYCINETTE	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	1 594,89 €	TO2859
LE LAMENTIN	CHEMIN LA HAUT	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	2 397,48 €	TO 2856
LE LAMENTIN	CHEMIN BULVER	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	1 594,89 €	TO2858
LE LAMENTIN	CHEMIN LA NIEMEN	RACCORDEMENTS EXTENSION RESEAU SISCM	SME	1 594,89 €	TO 2928
LE LAMENTIN	CHEMIN VICTOIRE(DORZON)	EXTENSION SICSM/BRANCHEMENTS	SME	5 279,82 €	TO 2861
LE LAMENTIN	ZI CALIFORNIE	RESEAU PVC A DEPLACER PASSAGE EN PRIVATIF ET VETUSTE	SOSERV	93 658,62 €	TO 2977
<b>MONTANT TOTAL</b>				<b>898 970,22</b>	

### **3.2.3. Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de Renouvellement »**

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur :

- les équipements électromécaniques, l'hydraulique, vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, comptage et télésurveillance, les enduits et peintures ainsi que les clôtures des usines, stations de pompage, réservoirs ;
- les branchements qui ne sont pas renouvelés à l'occasion d'opérations de remplacement, déplacement, renforcement ou extension du réseau. Il s'agit donc généralement d'opérations ponctuelles de renouvellement total ou partiel de branchements fuyards ou à l'occasion, de travaux particuliers ;
- les mises à niveau de bouches à clé et de tampons hors opérations de voirie. Elles sont généralement dues à des réfections de revêtement routier réalisées sans que le fermier n'en soit préalablement informé ;
- les compteurs de vente d'eau aux abonnés. Le programme sera poursuivi d'année en année afin de respecter les engagements pris par la SME sur l'âge moyen et l'âge maximal du parc de compteurs en fin de contrat.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

LISTE DES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 2011 SUR LES USINES, RESERVOIRS ET STATIONS DE POMPAGE		
COMMUNE	LOCALISATION	NATURE DES TRAVAUX
LE LAMENTIN	Réservoir Pavillon Gondeau	Renouvellement Surpresseur
ST JOSEPH	Réservoir Rabuchon	Renouvellement panneau solaires
ST JOSEPH	Station Séaille / Rabuchon	Reprise hydraulique
ST JOSEPH	Réservoir SEAILLE	Reprise hydraulique trop plein
LE LAMENTIN	Réservoir pavillon gondeau	Reprise hydraulique chambre a vanne
LE LAMENTIN	Réservoir Morne Acajou	Réservoir Morne Acajou (Réparation)

### ***3.2.4. Ressources utilisées et conditions d'attribution des travaux***

Les travaux réalisés dans le cadre du Fonds de travaux et du fonds de renouvellement ont nécessité l'utilisation des ressources internes de la SME ainsi que l'accès à la sous-traitance.

Les principales entreprises locales sous-traitantes sollicitées en 2011 sont :

- ERIDAN
- ZOZIME
- GETELEC
- SOGEA
- DLE
- ANTRA
- DOM-VRD
- DEH
- SVPH
- EPS Roger DENIS

Les opérations confiées à ces entreprises ont fait l'objet de consultations systématiques préalables avant attribution des travaux.

Dans le cadre du Fonds de travaux, un marché de travaux est signé avec l'entreprise attributaire de chaque opération.

Les entreprises consultées sont celles habituellement candidates et retenues lors des appels d'offre du SICSM.

### 3.3. Bilan des volumes et rendement de réseau

INDICATEURS (m <sup>3</sup> )	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Volume consommé par les abonnés	13 918 039	14 529 557	13 223 538	13 504 998	12 796 758	12 688 153	12 273 047
jour moyen annuel	38 132	39 807	36 229	36 899	35 059	34 762	33 624
Volume de service*	129 780	161 280	198 640	174 000	115 466	152 864	134 360
jour moyen annuel	356	442	544	475	316	418	368
Volume autorisé sans comptage*							137 611
jour moyen annuel							377
Volume événement exceptionnel*							139 500
jour moyen annuel							382
Volume total consommé	14 047 819	14 690 837	13 422 178	13 678 998	12 912 224	12 841 017	12 684 518
jour moyen annuel	38 487	40 249	36 773	37 374	35 375	35 180	34 752
Volume exporté	2 410 428	2 452 282	2 430 588	2 402 930	1 584 932	1 119 530	1 233 898
jour moyen annuel	6 604	6 719	6 659	6 565	4 342	3 067	3 380
Volume produit SICSM	15 241 498	14 679 499	14 486 135	15 290 881	15 429 483	15 286 457	15 816 233
jour moyen annuel	41 758	40 218	39 688	41 778	42 272	41 880	43 332
Volume importé	5 723 873	7 284 010	7 162 711	5 472 594	3 582 625	2 786 834	2 774 410
jour moyen annuel	15 682	19 956	19 624	14 952	9 815	7 635	7 601
Volume mis en distribution pour le SICSM	18 554 943	19 511 227	19 218 258	18 360 545	19 012 108	16 953 761	17 356 745
jour moyen annuel	50 835	53 455	52 653	50 165	52 087	46 448	47 552
Volume de pertes	4 507 124	4 820 390	5 796 080	4 681 547	4 638 954	4 112 744	4 672 183
jour moyen annuel	12 348	13 207	15 880	12 791	12 709	11 267	12 800
Rendement du réseau selon la formule contractuelle	78,5%	78,1%	73,2%	77,5%	75,6%	77,2 %	74,8 %

Linéaire de canalisations (km)							
conduites de réseau	1 896	1 924	2 020	2 002	2019	2033	2062
branchements	603	608	615	621	628	638	645
total	2 499	2 532	2 635	2 623	2 647	2 671	2 707
Indice de consommation en m <sup>3</sup> /jour/km	15,4	15,9	14,0	14,3	13,3	13,1	12,9
Indice de pertes en m <sup>3</sup> /jour/km	4,9	5,2	6,0	4,9	4,8	4,2	4,7

Nombre de fuites sur réseau	631	695	690	630	565	525	512
Nombre de fuites sur branchements et compteurs	2 731	2 683	3 444	2 463	2 337	2 357	2 086
Nombre branchements	74 356	75 647	76 821	78 021	78 971	79 850	80 701
Nombre de fuites au km de réseau	0,33	0,36	0,34	0,31	0,28	0,26	0,24
Nombre de fuites par 100 branchements	3,7	3,5	4,5	3,2	2,9	2,9	2,6

Formule contractuelle du calcul du Rendement de réseau :

$$\frac{\text{volume total consommé} + \text{volume exporté}}{\text{volume produit} + \text{volume importé}}$$

\* Les volumes d'eau de service, de volume autorisé sans comptage et les volumes liés à des événements exceptionnels ont été mesurés ou évalués selon le décret du 2 Mai 2007 paru au Journal Officiel de la République n° 104 du 4 mai 2007.

### **3.4. Limites des installations et problèmes rencontrés**

Voici la liste des points d'amélioration et de renforcement de réseau recensés par la SME.

La SME est à la disposition du SICSM pour préciser la nature des travaux à réaliser, leurs priorités et étudier avec son maître d'œuvre la programmation des travaux.

COMMUNE	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	PROGRAMMATION
LAMENTIN	Rivière Caleçon	Remplacement Canalisation 90 en PHD 110 + Branchement	Prévu au programme de travaux SICSM
LAMENTIN	Morne Pitault Bellevue	Remplacement canalisation 110 PVC par PEHD 110 + Branchement	Prévu au programme de travaux SICSM
LAMENTIN	Roche Carrée Savane Dédé	Remplacement réseau PVC 125/63 par PEHD 125/63 + Branchement	Prévu au programme de travaux SICSM
LAMENTIN	Bochette Sarrault	Déplacement canalisation Fonte 125 mm	Prévu au programme de travaux SICSM

### **3.5. Document unique**

#### **3.5.1.1. Rappel réglementaire**

Depuis le 05 novembre 2001, le Code du travail (Art. R 4121-1) impose à l'employeur de recenser les risques présents dans son entreprise, d'évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le document unique.

Le document unique, terminé à la SME au 31 décembre 2008, est revu chaque année, comme le prévoit la réglementation. Sa dernière date de révision est le 30 Juin 2011 et, il est actuellement en cours de révision pour l'année 2012.

Il comprend deux parties :

- La première concerne les actions propres à la SME ;
- l'autre partie concerne les collectivités et les mairies pour lesquelles la société travaille.

Depuis le décret 2008-1347 de décembre 2008, l'employeur doit tenir ce document à disposition des travailleurs... Le document unique est donc accessible à tous sur notre réseau informatique et transmis aux collectivités au mois de Juillet, une fois la mise à jour effectuée.

#### **3.5.1.2. La démarche d'évaluation des risques**

L'inventaire des risques a d'abord été réalisé par ouvrage, puis par métier. Ainsi, tous les postes, qu'ils soient techniques et administratifs, ont été passés en revue.

Pour les postes de refoulement, une fiche-type d'identification des risques (en annexe) a été renseignée par les agents, juste avant de procéder à la hiérarchisation des risques et à la définition des actions à mettre en place.

Suite à la diffusion d'un nouveau document sur les risques PR de l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS), une nouvelle fiche d'analyse est en cours d'élaboration

Concernant les stations de dépollution des eaux usées, à l'aide de la liste des risques professionnels (en annexe), les sites ont été inspectés par le service Sécurité en collaboration avec les agents assainissement.

Le document unique est complété toute l'année :

1) suite aux visites :

- du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS),
- de l'Inspection du travail,
- de la médecine du travail
- du préveteur sécurité.

2) suite aux nouveaux textes réglementaires

3) suite aux sensibilisations et formations : durant lesquelles remontent des remarques d'agents et d'intervenants extérieurs

4) suite aux évolutions du génie civil et apparitions éventuelles de nouveaux risques

5) suite aux réunions du CHSCT

6) suite aux contrôles de chantiers et descentes dans les postes

### 3.5.1.3. Document unique SICSM

En annexe le document unique SICSM. Le canevas utilisé est celui de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Martinique.

## 4. LES ABONNES

### 4.1. Evolution par commune

#### 4.1.1. Evolution du nombre d'abonnés

Répartition du nombre d'abonnés au service de l'eau potable par commune.

COMMUNE	Log. Insee 1999	2007	2008	2009	2010	2011	Ecart 2011/2010	
							Nb	%
<b>Agence Centre Nord</b>								
LAMENTIN	13450	16 072	16 288	16 675	17 220	17 938	718	4,0 %
SAINT-JOSEPH	5940	6 076	6 132	6 102	6 233	6 506	273	4,19 %
<b>Total</b>	<b>19390</b>	<b>6076</b>	<b>22420</b>	<b>22777</b>	<b>23453</b>	<b>24444</b>	<b>991</b>	<b>4,06 %</b>

#### 4.1.2. Evolution des volumes consommés

Répartition par commune des volumes consommés ramenés à 365 jours (m<sup>3</sup>)

COMMUNES	2010	2011	Jour moyen		Var 11/10
			2010	2011	
LAMENTIN	3 111 567	3 096 084	8 563	8482	- 0,1 %
SAINT-JOSEPH	751 056	728 938	2 058	1997	- 3,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>751056</b>	<b>728938</b>	<b>10621</b>	<b>10479</b>	<b>1,3 %</b>

## 4.2. Les gros consommateurs

111 établissements dont la consommation est supérieure à 6000 m<sup>3</sup>/an sont recensés en 2011 comme gros consommateurs.

Ils représentent :

- un volume consommé annuel total de 1 928 509 m<sup>3</sup>,
- une consommation journalière moyenne de 5 283 m<sup>3</sup>/j.

Ils sont classés selon le type d'activité :

- Domestiques,
- établissements industriels,
- collectivités.

### 4.2.1. Domestiques

DENOMINATION	COMMUNE	CONSOMMATION (m <sup>3</sup> )	m <sup>3</sup> /j	DN COMPT.
LITTEE JEAN-LOUIS	LAMENTIN	6 317	17	040
BR IMMOBILIER	LAMENTIN	23 500	64	060
ASS SYNDIC COPROPRIETAIRES	LAMENTIN	12 593	35	060
SDC VALINARIS	LAMENTIN	8 836	24	060
ASS.SYNDICALE VALMAYORE N 2	LAMENTIN	7 545	21	080
SYNDICAT DES COPRO DE VALMAYORE	LAMENTIN	6 877	19	030

### 4.2.2. Logements collectifs

DENOMINATION	COMMUNE	CONSOMMATION (m <sup>3</sup> )	m <sup>3</sup> /j	DN COMPT.
LYCEE ACAJOU 2	LAMENTIN	6 428	18	100
SYND INTER HOSPITALIER M	LAMENTIN	28661	79	100
CENTRE HOSPITALIER	LAMENTIN	27774	76	080
C C I M AEROPORT DU LAMENTIN	LAMENTIN	18642	51	060
HLM OZANAM	LAMENTIN	16 116	44	080
OFFICE DES SPORTS	LAMENTIN	10 460	29	040
VILLE DU LAMENTIN	LAMENTIN	9926	27	015
VILLE DE FORT DE FRANCE	LAMENTIN	9 523	26	060
VILLE DU LAMENTIN	LAMENTIN	8187	22	040
SMHLM	LAMENTIN	7 663	21	080
C C I M AEROPORT	LAMENTIN	7151	20	060

DENOMINATION	COMMUNE	CONSOMMATION (m <sup>3</sup> )	m <sup>3</sup> /j	DN COMPT.
VILLE DU LAMENTIN	LAMENTIN	7 078	19	030
CCIM AEROPORT DU LAMENTIN	LAMENTIN	6 361	17	060
OFFICE DES SPORTS	LAMENTIN	6 064	17	100
MAISON DE RETRAITE	LAMENTIN	6006	16	100
R S M A	LAMENTIN	23 762	65	080
1ER RSMA	LAMENTIN	9 376	26	100
GENDARMERIE NATIONALE	LAMENTIN	7986	22	080

#### 4.2.3. Etablissements industriels

DENOMINATION	COMMUNE	CONSOMMATION (m <sup>3</sup> )	m <sup>3</sup> /j	DN COMPT.
SA R A	LAMENTIN	256 922	704	100
NOUVELLE E M B G	LAMENTIN	110822	304	100
BRASSERIE LORRAINE SA	LAMENTIN	47668	131	080
SOCIETE ANTILLES GLACES	LAMENTIN	42 924	118	060
CLEAN GARDEN	LAMENTIN	42880	117	015
BRASSERIE LORRAINE SA	LAMENTIN	33 712	92	100
SOCODIS S A	LAMENTIN	29408	81	100
LOCAVET SARL	LAMENTIN	19490	53	080
SEMAM ABATTOIRS MARTINIQUE	LAMENTIN	17669	48	100
LA CENTRALE DES BETONS	LAMENTIN	9882	27	060
S.M.P.A GERANT HUBERT AUBERY	LAMENTIN	9 839	27	040
PROCHIMIE	LAMENTIN	9268	25	040
H.L.M. OZANAM	LAMENTIN	9 071	25	080
GIE CENTRE PLACE ARMES	LAMENTIN	8 349	23	080
MARTINIQUE AUTOMOBILES	LAMENTIN	6 195	17	040
SARL BRIOCHE BIG'IN	LAMENTIN	6161	17	020

## 4.3. Volumes facturés

### 4.3.1. Evolution des facturations par types d'activités

Consommations facturées en 2011 réparties par types d'activités

INDICATEURS	2007	2008	2009	2010	2011	VARIATION	
						11/10	5 ans
<b>Consommations domestiques</b>							
Abonnés < à 6000 m <sup>3</sup> /an	11 388 645	11 185 397	11 436 999	10 835 572	10 426 586	-3,7 %	-9,2 %
Gros consommateurs (domestiques)*	70 177	66 353	164 759	149 795	121 268	-23,5 %	+ 57,8 %
<b>Total consommations domestiques</b>	<b>11 458 822</b>	<b>11 251 750</b>	<b>11 601 758</b>	<b>10 985 367</b>	<b>10 547 854</b>	<b>-4,1 %</b>	<b>- 8,6 %</b>
<b>Consommations autres activités &gt; 6000 m<sup>3</sup>/an</b>							
Logements Collectivités*	818 114	791 645	720 096	622 020	803 957	+22,6 %	-1,0 %
Etablissement industriels*	998 031	920 192	907 120	967 773	1 009 635	+4,1 %	+1,1 %
<b>Total autres activités</b>	<b>1 873 337</b>	<b>1 757 721</b>	<b>1 725 506</b>	<b>1 702 756</b>	<b>1 813 592</b>	<b>+6,1 %</b>	<b>- 3,1 %</b>
<b>Total consommations &gt; à 6000 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>1 943 514</b>	<b>1 824 074</b>	<b>1 890 265</b>	<b>1 852 551</b>	<b>1 928 509</b>	<b>+3,9 %</b>	<b>-0,7 %</b>
<b>Toutes consommations</b>							
<b>Total toutes consommations</b>	<b>13 332 159</b>	<b>13 009 471</b>	<b>13 327 264</b>	<b>12 688 123</b>	<b>12 355 095</b>	<b>-2,7 %</b>	<b>-7,9 %</b>

Nota : les volumes facturés figurant dans ce tableau ne sont pas ramenés à 365 jours.

La répartition des gros consommateurs a été modifiée entre 2010 et 2011 ce qui explique des variations par type de gros consommateurs importantes.

En conséquence, les données antérieures ne peuvent être comparées aux années précédentes.

#### 4.3.2. Evolution des consommations unitaires

Nombre d'abonnés et consommations unitaires par types d'activités

CONSOMMATIONS UNITAIRES	2007	2008	2009	2010	2011	VARIATION 11/10	VARIATION 5 ans.
<b>Consommations domestiques</b>							
Nombre d'abonnés < à 6000 m <sup>3</sup> /an vol./abonné m <sup>3</sup> /an	85 287 134	86 172 130	87 277 131	89 682 122	93 397 111	+4,0 % -9 %	+8,6 % -17,1 %
Gros consommateurs domestiques vol./abonné m <sup>3</sup> /an	7 10 025	13 5 104	17 9 692	16 9 362	12 10 105		
<b>Nombre total d'abonnés vol./abonné m<sup>3</sup>/an</b>	<b>85 294 134</b>	<b>86 185 131</b>	<b>87 294 133</b>	<b>89 698 124</b>	<b>93 409 112</b>	<b>+4,1 % -9,7 %</b>	<b>+9,5 -17,5 %</b>
<b>Consommations autres activités &gt; 6000 m<sup>3</sup>/an</b>							
Ets industriels : nombre d'abonnés* vol./abonné m <sup>3</sup> /an	36 27 723	36 25 561	39 23 259	63 9 044	47 21 481		
Collectivités : nombre d'abonnés* vol./abonné m <sup>3</sup> /an	5 11 438	4 11 471	9 10 921	9 12 551	53 15 169		
<b>Nombre total d'abonnés vol./abonné m<sup>3</sup>/an</b>	<b>93 20 898</b>	<b>98 18 613</b>	<b>108 15 977</b>	<b>116 14 257</b>	<b>112 17 218</b>	<b>+20,7</b>	<b>-17,6 %</b>
<b>Consommation unitaire : moyenne générale</b>							
<b>Nombre d'abonnés vol./abonné m<sup>3</sup>/an</b>	<b>85 380 156</b>	<b>86 270 151</b>	<b>87 385 153</b>	<b>89 921 142</b>	<b>93 508 132</b>	<b>+3,9 % -7,0 %</b>	<b>+9,5 -15,3 %</b>

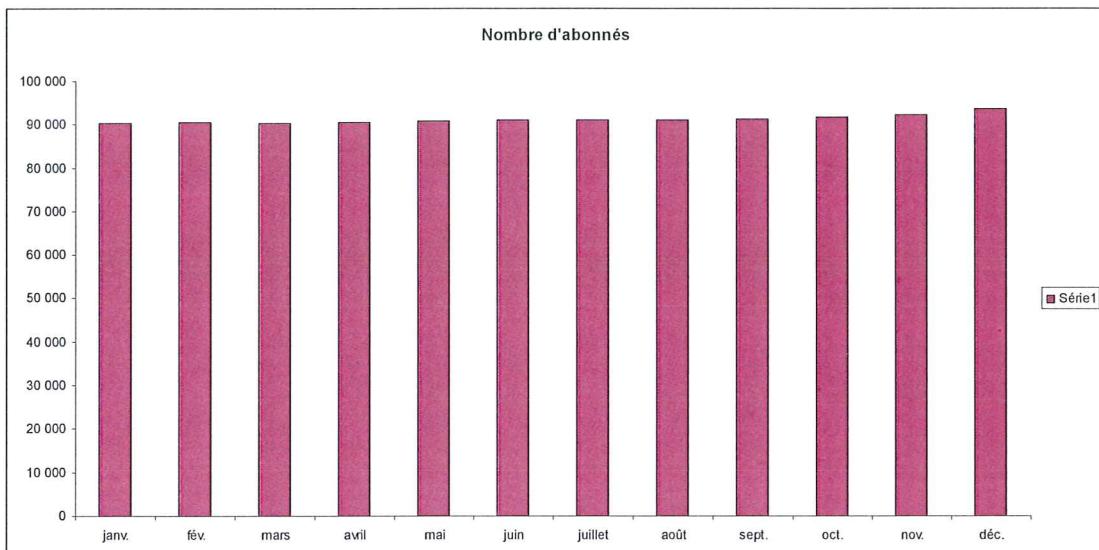
\*La répartition des gros consommateurs a été modifiée entre 2010 et 2011 ce qui explique des variations par type de gros consommateurs importantes.

En conséquence, les données antérieures ne peuvent être comparées aux années précédentes.

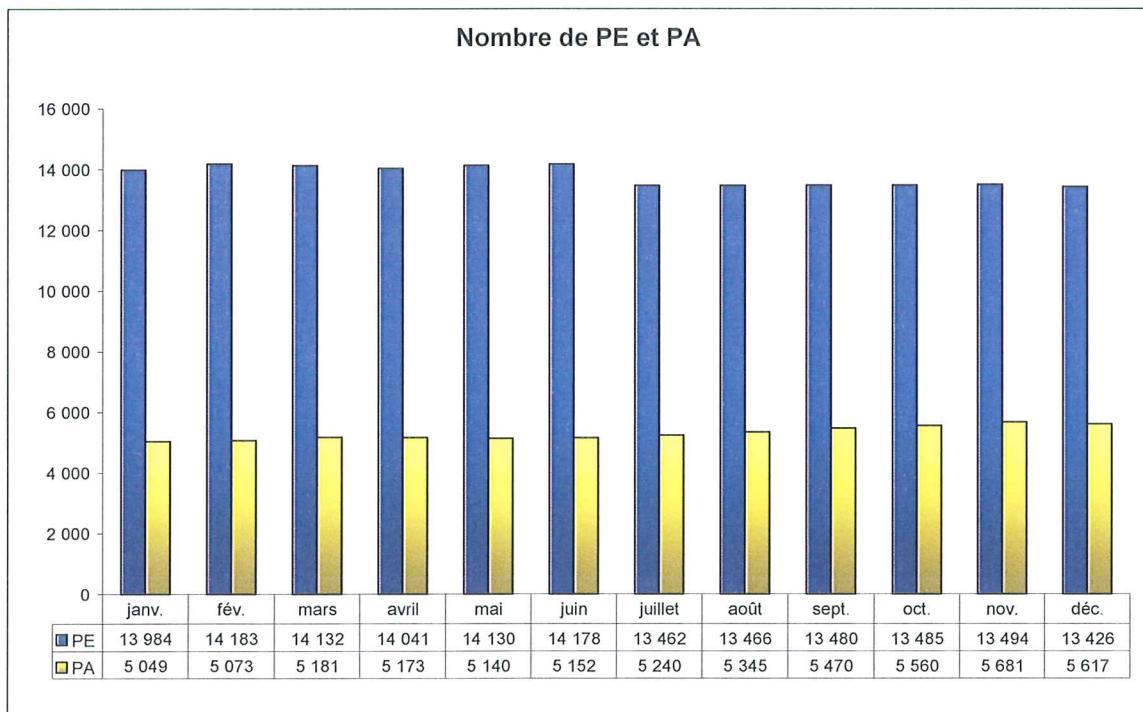
## 5.4 Les principaux indicateurs relatifs à la gestion des abonnés

### 5.4.1 Evolution du nombre d'abonnés et du type de prélèvements

Evolution du nombre d'abonnés au service d'eau potable au cours de l'année 2011.



Evolution du nombre d'abonnés en prélèvement automatique (PA) et en prélèvement échelonné (PE) au cours de l'année 2011.

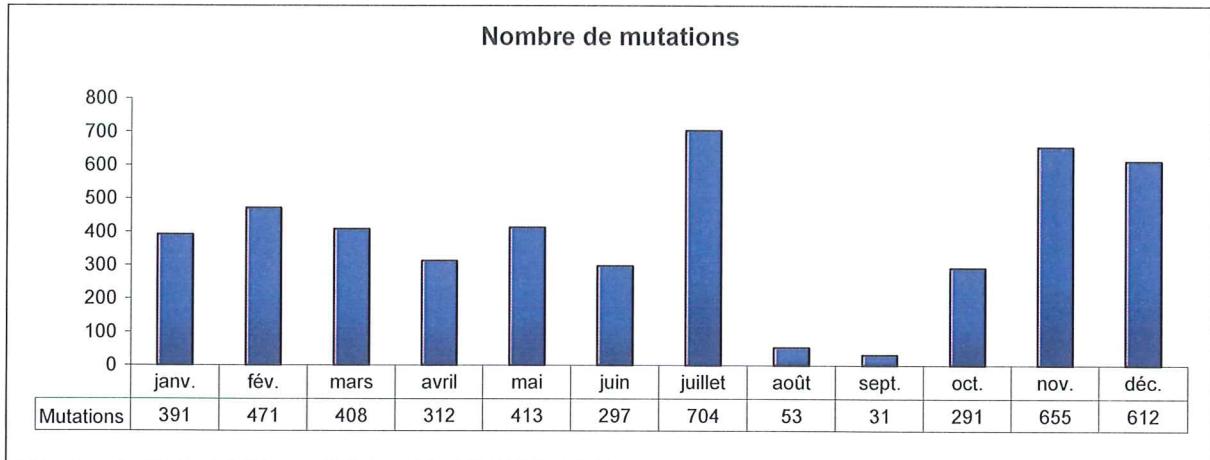


Le nombre de clients en prélèvement mensuel a demeuré stable en 2011.

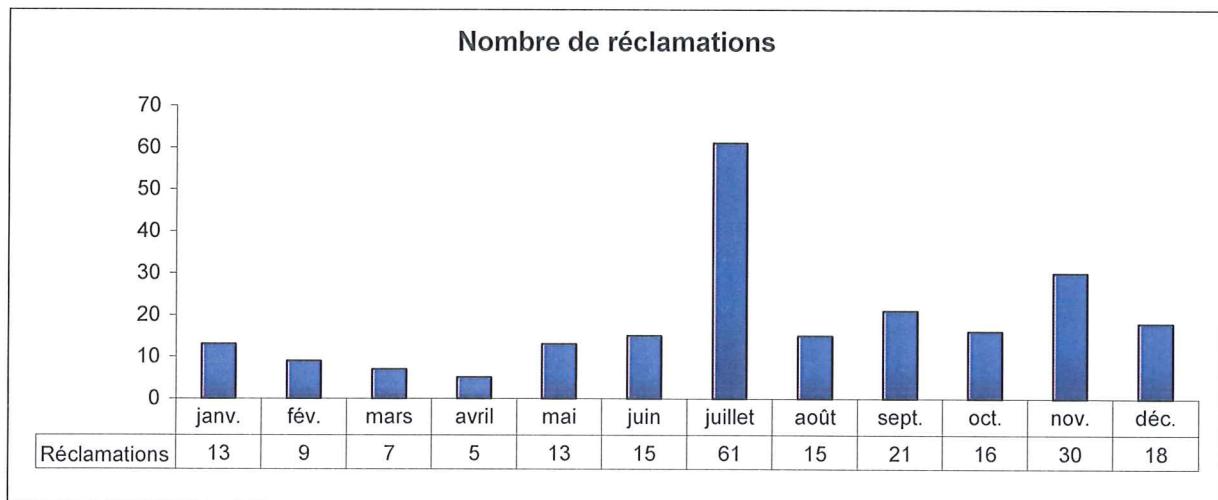
Le nombre de prélèvements automatiques semestriels a progressé de 11 %.

#### 5.4.2 Evolution du nombre de mutations et de réclamations

Evolution du nombre de mutations au cours de l'année 2011.

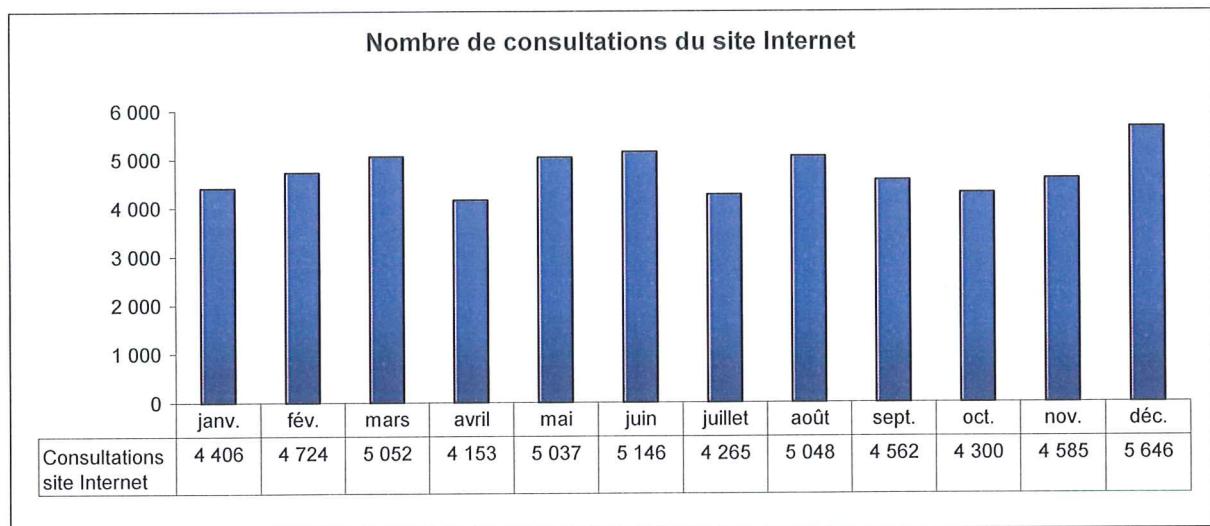


Evolution du nombre de réclamations au cours de l'année 2011



Les réclamations font systématiquement l'objet de l'envoi d'un accusé de réception sous 48 heures.

### 5.4.3 Evolution du nombre de consultations du site internet



Le nombre de consultations du site internet est demeuré stable sur l'ensemble de la période.

## 5. QUALITE DE L'EAU

Les normes de qualité des eaux s'appuient sur le décret du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

Le décret est applicable à toutes les eaux qui sont destinées à la boisson, à la cuisson, à la préparation d'aliments ou à d'autres usages domestiques.

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé,
- être conformes aux limites de qualités définies,
- satisfaire à des références de qualité, qui sont des paramètres indicateurs du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable.

Les limites et références doivent être respectées au point de consommation courante (robinet du consommateur).

La température limite de 25°C ne s'applique pas dans les départements d'Outre-Mer.

### 5.1. Eaux Brutes (captages en rivières)

Des prélèvements réguliers ont été effectués par l'Agence Régionale de Santé de Martinique sur les eaux brutes alimentant les deux usines du SICSM :

- 20 prélèvements ont été réalisés en 2011 pour la Rivière Blanche,
- 12 prélèvements ont été réalisés en 2011 pour la rivière Lézarde

Ce sont plus de 300 paramètres qui sont systématiquement analysés ou recherchés dans les eaux brutes, notamment les produits phytosanitaires et la radioactivité, conformément aux dispositions réglementaires

Les analyses réalisées au cours de l'année 2011 en entrée de l'usine Directoire, n'ont pas confirmé la présence de chlordécone.

A l'usine de Rivière Blanche, la présence de chlordécone a été détectée entre les mois de janvier et août.

Dans tous les cas, l'eau brute utilisée pour la production d'eau potable est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

## 5.2. Eaux traitées (en sortie d'usines)

### 5.2.1. Analyses bactériologiques

Résultats des analyses officielles 2011 :

RIVIERE BLANCHE Analyses bactériologiques – Année 2011					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassemens	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	20	0	
Coliformes totaux		0	20	0	
Entérocoques	0		20	0	100%
Escherichia Coli	0		20	0	100%
Germes totaux à 22°C		100	20	0	
Germes totaux à 36°C		10	20	0	

DIRECTOIRE Analyses bactériologiques – Année 2011					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassemens	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	12	0	
Coliformes totaux		0	12	0	
Entérocoques	0		12	0	100%
Escherichia Coli	0		12	0	100%
Germes totaux à 22°C		100	12	0	
Germes totaux à 36°C		10	12	0	

### 5.2.2. Analyses physico-chimiques

Résultats des analyses officielles 2011 :

RIVIERE BLANCHE Analyses physico-chimiques - Année 2011							
	Unité	Limite	Référence	Nombre d'analyses	Valeurs moyennes	Non conformités ou dépassements	% de conformité
<b>Aluminium total</b>	mg/l		200	4	101,25	0	100%
<b>Chlorures</b>	mg/l		250	18	8,37	0	100%
<b>Chlore libre</b>	mg/l			20	0,76	0	
<b>Chlore total</b>	mg/l			20	0,80	0	
<b>Carbone organique total</b>	mg/l		2	14	0,58	0	100%
<b>Fer total</b>	µg/l		200	2	37,50	0	100%
<b>Nitrates</b>	mg/l	50		17	0,41	0	100%
<b>pH</b>	U pH		6,5 à 9	20	7,22	0	100%
<b>Sulfates</b>	mg/l		250	19	11,39	0	100%
<b>Titre alcalimétrique</b>	°F			20	3,77	0	
<b>Température</b>	°C			20	24,13	0	
<b>Titre hydrotimétrique</b>	°F			20	4,31	0	
<b>Turbidité néphéломétrique</b>	NTU		1	20	0,32	0	100%

DIRECTOIRE Analyses physico-chimiques - Année 2011							
	Unité	Limite	Référence	Nombre d'analyses	Valeurs moyennes	Non conformités ou dépassemens	% de conformité
<b>Aluminium total</b>	mg/l		200	3	174,00	1	67%
<b>Chlorures</b>	mg/l		250	10	8,57	0	100%
<b>Chlore libre</b>	mg/l			12	0,73	0	
<b>Chlore total</b>	mg/l			12	0,81	0	
<b>Carbone organique total</b>	mg/l		2	10	0,60	0	100%
<b>Fer total</b>	µg/l		200	4	43,25	0	100%
<b>Nitrates</b>	mg/l	50		12	0,48	0	100%
<b>pH</b>	U pH		6,5 à 9	12	7,40	0	100%
<b>Sulfates</b>	mg/l		250	12	10,03	0	100%
<b>Titre alcalimétrique</b>	°F			12	2,62	0	
<b>Température</b>	°C			12	25,48	0	
<b>Titre hydrotimétrique</b>	°F			12	3,31	0	
<b>Turbidité néphéломétrique</b>	NTU	1		12	0,40	1	92%

Un dépassement sur le paramètre Turbidité en sortie de Directoire, à hauteur de 1,3 NTU en mai (norme : 1 NTU).

### **5.3. Eaux distribuées (réseau de distribution)**

Les points de prélèvements définis par l'Agence Régionale de Santé sont répartis sur l'ensemble du réseau de distribution du SICSM. Ils sont répertoriés par Unité de Distribution en fonction des origines de l'eau. La ARS réalise également des prélèvements en des points mobiles.

Le nombre de prélèvements réalisés par point au cours de l'année est décrit dans le tableau ci-après :

UDI	Commune	Quartier	Point	Nombre
CENTRE SUD	Lamentin	Acajou	Galleria	12
		Gondeau	Crèche	12
	Saint Joseph	Bourg	Centre social	11
		Séailles	Réservoir	12
			Point Mobile	2
				49

Soit un total de 294 prélèvements pour analyses officielles réalisées en 2011 sur le réseau de distribution du SICSM.

### 5.3.1. Analyses bactériologiques

Résultats des analyses officielles 2011 :

RESEAU DE DISTRIBUTION SICSM Analyses bactériologiques - Année 2011					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassemens	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	294	0	
Coliformes totaux		0	294	0	
Entérococques	0		294	0	100%
Escherichia Coli	0		294	0	100%
Germes totaux à 22°C		100	294	0	
Germes totaux à 25°C		10	294	0	

### 5.3.2. Analyses physico-chimiques

Résultats des analyses officielles 2011 :

RESEAU DE DISTRIBUTION SICSM Analyses physico-chimiques - Année 2011						
Valeurs moyennes	Unité	Centre Sud	Sud Caraïbes	Trinité Pointe Savane	Robert Augrain	Sud Atlantique
Nombre d'analyses		49	111	26	14	94
Aluminium total	mg/l	82,59	76,81	18,96	39,00	61,91
Conductivité à 25°C	µS/cm	126,22	119,03	187,31	108,23	124,61
Chlore libre	mg/l	0,47	0,48	0,68	0,60	0,49
pH	U pH	7,34	7,39	8,20	7,36	7,57
Titre alcalimétrique	°F	3,72	3,32	5,31	2,89	3,41
Température	°C	26,77	27,65	29,28	26,45	28,07
Titre hydrotimétrique	°F	4,28	3,95	6,49	3,48	4,12
Turbidité néphéломétrique	NTU	0,37	0,39	0,22	0,27	0,49

	Centre Sud	Sud Caraïbes	Trinité Pointe Savane	Robert Augrain	Sud Atlantique	Total distribution SICSM
Nombre d'analyses	49	111	26	14	94	294
NC bactériologiques	0	0	0	0	0	0
Dépassements de turbidité (1 NFU)	2	8	0	0	10	20
Dépassement en aluminium (200 µg/l)	0	2	0	0	2	4

En plus des analyses officielles, la SME réalise un autocontrôle hebdomadaire du chlore libre en 40 points du réseau de distribution du SICSM, étendu en 2008 aux nouveaux points de prélèvements du SICSM et aux quatre points de rechloration du réseau.

Au total, ce sont 1 948 autocontrôles qui ont été réalisés en 2011.



## 7. ANNEXES\*

- FICHE-TYPE DES RESERVOIRS
- FICHE-TYPE DES STATIONS DE POMPAGE
- LISTE DES RISQUES PROFESSIONNELS
- DOCUMENT UNIQUE SICSM/ SME

Rédaction du Document Unique - Diagnostic préalable de la situation  
**Réservoir Eau Potable**

<b>Site :</b>	
Date :	Agent :
	Fréquence de la visite systématique : _____ fois / an
	Durée moyenne de la visite systématique : _____ min.

**RISQUE ELECTRIQUE (commande électro-vanne par exemple)**

Le personnel intervenant sur les installations électriques est-il systématiquement habilité (personnel SME ou sous-traitant) ? Oui  Non

L'installation fait-elle l'objet d'une vérification annuelle par un organisme de contrôle (Véritas) ? Oui  Non

Les dernières prescriptions de l'organisme de contrôle ont-elles été mises en œuvre ? Oui  Non

Fréquence moyenne d'intervention sur l'armoire électrique \_\_\_\_\_ fois / an

**RISQUE LIE A LA MANUTENTION (DORSO-LOMBAIRE)**

Quelles sont les possibilités d'évacuation des équipements hydrauliques :

- accès possible par un véhicule SME Oui  Non
- mise à disposition de moyens de manutention manuels (chariot) Oui  Non
- utilisation d'un appareil de levage (backhoe -équipé d'un clapet de sécurité-) Oui  Non

**RISQUE CHUTE DE HAUTEUR**

Les toit est-il équipé d'un garde-corps périphérique (si hauteur > 2m) ? Oui  Non

Les passerelles ou plates-formes d'accès sont-elles toutes équipées de garde-corps (pour les châteaux d'eau en particulier) ? Oui  Non

Les toit est-il à une hauteur supérieure à 3 m au droit de son accès ? Oui  Non

La surface d'appui des trappes paraît-elle suffisante ? Oui  Non

Comment se fait l'accès au toit ?

- escalier avec garde corps Oui  Non
- échelle à barreaux plats avec dispositif de préhension Oui  Non
- échelle avec crinoline Oui  Non
- présence d'un dispositif de stoppe-chute Oui  Non

Comment se fait l'accès à l'intérieur du réservoir ?

- Les trappes sont-elles suffisamment solides (inox ou équivalent supportant le poids d'un homme) ? Oui  Non
- Les trappes sont-elles aisément maniables (problème du poids) ? Oui  Non

- La surface d'appui des trappes paraît-elle suffisante ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- échelle avec crinoline	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- échelle sans crinoline	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- la hauteur de l'échelle intérieure dépasse-t-elle 3 m ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- présence d'un dispositif stoppe-chute	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Si profondeur de la chambre à vannes > 2m, est-elle équipée :	
- d'une échelle fixe canne	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- d'un dispositif de calage pour échelle amovible	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Le scellement de l'ensemble des échelles paraît-il correctement exécuté ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
L'alimentation du réservoir est réalisé par :	
Robinet flotteur	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Robinet hydro-savy	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
L'entretien du robinet et du pilote peut-il être réalisé depuis l'extérieur du réservoir (trappe d'accès,...)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Fréquence moyenne d'intervention sur le robinet d'arrivée ou son pilote ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
<b>RISQUE CHUTE DE PLAIN-PIED</b>	
Le toit présente-t-il des risques de glissade (présence de mousse,...) ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
<b>RISQUE LIE A L'ABSENCE D'ECLAIRAGE</b>	
Le local (la chambre) des vannes est-il (elle) équipé d'un point lumineux ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
L'éclairage est-il suffisant (notamment pour les château d'eau)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
<b>RISQUE D'AGGRESSION</b>	
Le site est-il très isolé ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Le site est-il mal fréquenté et non sécurisé (non clôturé) ?	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
<b>RISQUE LIE AU NON PORT DE L'EQUIPEMENT DE SECURITE</b>	
L'employé est-il équipé de façon adaptée :	
- de gants	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- d'un gilet de sauvetage	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- de chaussures de sécurité	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- de lunettes	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- de masques à gaz (protections respiratoires)	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- de gyrophares fixes ou aimantés	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- d'un kit de balisage	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- d'un protecteur anti-bruit	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
- d'une boîte à pharmacie ou d'une trousse de secours	Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>

- d'une perche	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
- d'une boîte à outils complète	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
- d'un casque	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
- de harnais anti-chute	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
- de vêtements de protection contre les produits chimiques	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
- de vêtements de signalisation en cas de travail le soir	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
Ces équipements sont-ils vérifiés périodiquement ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
Fréquence de vérification des équipements	/ mois	
Des consignes ou des règles d'utilisation concernant ces équipements sont-elles affichées sur le site ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
La surveillance médicale est-elle régulièrement faite ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
Le balisage des zones à risque est-il réalisé ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
<b>RISQUE DÛ AU MANQUE DE FORMATION et D'INFORMATION</b>		
L'employé est-il formé aux différents risques précédemment cités ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
Existe-t-il des consignes de prévention affichées ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>
<b>RISQUE LIE AUX TEMPERATURES</b>		
L'employé est-il exposé à des températures extrêmes ?	Oui <input type="radio"/>	Non <input type="radio"/>



Rédaction du Document Unique - Diagnostic préalable de la situation

**Station de pompage**

<b>Site :</b>	
Date :	Agent :
	Fréquence de la visite systématique : _____ fois / an
	Durée moyenne de la visite systématique : _____ min.

**RISQUE ELECTRIQUE**

Le personnel intervenant sur les installations électriques est-il systématiquement habilité (personnel SME ou sous-traitant) ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

L'installation fait-elle l'objet d'une vérification annuelle par un organisme de contrôle (Véritas) ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

Les dernières prescriptions de l'organisme de contrôle ont-elles été mises en œuvre ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

Fréquence moyenne d'intervention sur l'armoire électrique \_\_\_\_\_ fois / an

**RISQUE MECANIQUE**

Les éléments tournants (accouplements, ...) sont-ils protégés ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

**RISQUE LIE A LA MANUTENTION (DORSO-LOMBAIRE)**

Existe-t-il des accessoires de levage des groupes de pompage :

- crochets

- rail/ poutre

Les accessoires de levage font-ils l'objet d'une vérification annuelle par un organisme de contrôle ?

Quelles sont les possibilités d'évacuation des groupes de pompage :

- accès possible par un véhicule SME \_\_\_\_\_ Oui  Non

- mise à disposition de moyens de manutention manuels (chariot) \_\_\_\_\_ Oui  Non

- utilisation d'un appareil de levage ( backhoe -équipé d'un clapet de sécurité-) \_\_\_\_\_ Oui  Non

Fréquence moyenne de démontage des pompes \_\_\_\_\_ fois/ans

**RISQUE LIE AU BRUIT**

Le fonctionnement des pompes est-ils bruyant ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

Une signalétique est-elle en place ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

**RISQUE LIE A L'ABSENCE D'ECLAIRAGE**

Le local est-il équipé d'un point lumineux ? \_\_\_\_\_ Oui  Non

Existe-t-il un éclairage d'appoint (baladeuse,...) \_\_\_\_\_ Oui  Non

## RISQUE D'AGGRESSION

Le site est-il très isolé ? Oui o Non o

Le site est-il mal fréquenté et non sécurisé (non clôturé) ? Oui o Non o

## RISQUE LIE AU NON PORT DE L'EQUIPEMENT DE SECURITE

L'employé est-il équipé de façon adaptée :

- de gants Oui o Non o
- d'un gilet de sauvetage Oui o Non o
- de chaussures de sécurité Oui o Non o
- de lunettes Oui o Non o
- de masques à gaz (protections respiratoires) Oui o Non o
- de gyrophares fixes ou aimantés Oui o Non o
- d'un kit de balisage Oui o Non o
- d'un protecteur anti-bruit Oui o Non o
- d'une boîte à pharmacie ou d'une trousse de secours Oui o Non o
- d'une perche Oui o Non o
- d'une boîte à outils complète Oui o Non o
- d'un casque Oui o Non o
- de harnais anti-chute Oui o Non o
- de vêtements de protection contre les produits chimiques Oui o Non o
- de vêtements de signalisation en cas de travail le soir Oui o Non o

Ces équipements sont-ils vérifiés périodiquement ? Oui o Non o

Fréquence de vérification des équipements / mois

Des consignes ou des règles d'utilisation concernant ces équipements sont-elles affichées sur le site ? Oui o Non o

La surveillance médicale est-elle régulièrement faite ? Oui o Non o

Le balisage des zones à risque est-il réalisé ? Oui o Non o

## RISQUE DÛ AU MANQUE DE FORMATION et D'INFORMATION

L'employé est-il formé aux différents risques précédemment cités ? Oui o Non o

Existe-t-il des consignes de prévention affichées ? Oui o Non o

## RISQUE LIE AUX TEMPERATURES

L'employé est-il exposé à des températures extrêmes ? Oui o Non o

SITE:

DATE:

AGENT (S):

RISQUES	LIEUX	OBSERVATIONS
Accident de la circulation interne		
Accident de la circulation extérieure		
Agression physique		
Agression verbale		
Allergies		
Atteinte de la vue		
Atteinte pulmonaire		
Brûlures		
Catastrophes naturelles		
Ecrasement		
Chimique		
Bruit		
Vibration		
Poussières		
Ambiance thermique		
Chute de plain-pied		
Chute de hauteur		
Electrique		

TMS		
Absence de formations et d'informations		
Absence d'éclairage		
Températures extrêmes		
Morsures ou allergies aux animaux		
Noyade		
Blessures		
Chute d'objet		
Manque d'hygiène		
Bactéries		
Intoxication		
Explosion/ Incendie		
Travail isolé		
Ensevelissement		
Stress/ Harcèlement		
Risque général		

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Freq/durée d'exposit°	Prob d'apparit°	Prob d'apparit° du dommage	Gravité potentielle	Hiérarchisation des risques professionnels	Existant			Mesures existantes	Evaluation	Concernant (Poste, Equipe, Atelier,...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Coût prévisible	Date de réalisation	Effets observés	Contrôle	
												DIRECTOIRE												
Usine de production Directrice	Electromécanicien	Raccord de sonde pour débrinette desserte dans un regard avec une échelle	Chute de main pied Chute d'objet	Déclaration Ancien du Travail		L'agent glisse le rebord de l'échelle à cause de la pluie et cette échelle lui tombe ensuite dessus	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2													
Usine de production Directrice	Electromécanicien	Raccord de sonde pour débrinette desserte dans un regard avec une échelle	Chute de main pied Chute d'objet	Déclaration Ancien du Travail		L'agent glisse le rebord de l'échelle à cause de la pluie et cette échelle lui tombe ensuite dessus	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Circulation au sein de l'usine	Chute de hauteur	Observations salariés		Les huissenes de l'usine sont attachées par les produits chimiques et l'environnement	Rare	Élevée	Improbable	Très grave	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Circulation au sein de l'usine	Chute de hauteur	Observations salariés		AbSENce de grande corps polyméthique autour des brossins	Rare	Élevée	Improbable	Très grave	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Circulation au sein de l'usine	Chute de hauteur	Observations salariés		Certaines barrières de sécurité ne sont pas bien fixées	Rare	Élevée	Improbable	Grave	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Circulation au sein de l'usine	Chute de hauteur	Observations salariés		Ni la chambre à vanne, ni le réservoir ne sont équipés de grands corps polyméthiques	Rare	Élevée	Improbable	Moyen	2													
Usine de production Directrice	Interventions à l'usine	Risque général	DS	Observations salariés		Danger lors des interventions sur décentrants	Rare	Élevée	Improbable	Moyen	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Décenteur	Absence d'éclairage	Observations salariés		Absence d'éclairage sur le décenteur	Rare	Élevée	Improbable	Moyen	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Local de chaux	Intoxication	Observations salariés		Absence d'exctracteur d'air	Rare	Élevée	Improbable	Moyen	2													
Usine de production Directrice	Agent de production	Travail en salle de sulfure d'hydrogène, chlore et polymère	Chute de hauteur	Observations salariés		Porte de sortie de secours sans barre anti panique	Rare	Élevée	Improbable	Moyen	2													
RIVIÈRE BLANCHE													remplacement du caillbotis, fixation ambiante			ok			Caillbotis			01/02/2010		
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Compensation d'une cuve de sulfure d'hydrogène	Chute de main pied au coeux	Accident du Travail	30/10/2003	Glisse sur la passerelle (mouille et être nettoyé)	Fréquente et longue	Faible	Probable	Moyen	2													
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Chemin d'accès	TMS	Observations salariés		Le chemin d'accès est caotique	Rare	Faible	Très improbable	Moyen	2													
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Intervention sur la prise d'eau	Chute de plain-pied	Observations salariés		L'agent empente un chemin sur 500m pour se rendre à la prise d'eau	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2													
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Salle arrivée d'eau brut/ coagulation		Observations salariés		Rambardes de sécurité non solide	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2													

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposition	Prob d'opportunité du dommage	Prob d'opportunité du dommage	Hiérarchisation priorité d'action	Existant			A réaliser			Contrôle		
											Measures existantes	Evaluation	Measures retenues	Evaluation	Concerne (Poste, Espace, Atelier...)	nécessité de réalisation	Coût prévisible	Date de réalisation	Effets observés
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Salle supérieure/ parties de lavage	Observations salariés			La vanne se trouve à hauteur d'homme mais la vanne rend son utilisation difficile	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2				Vannes	déc-11	SICSM		
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Salles de chocs, stockage et préparation	Observations salariés			Absence de lime enlèvement	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2				Rince enlèvement	déc-10	SICSM		
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Regard relèvement de conteneur	Observations salariés			Absence de circulines ou de dispositifs stop chute aux échelles	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2				Crimoline	déc-10	SICSM	Compteurs supprimés	
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Interventions à l'usine	Mesures ou allergies aux animaux	Observations salariés		Les salles ne sont pas équipées de barres anti panique	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2				Mise en place de barres anti panique	déc-11	SICSM		
Usine de production Rivière blanche	Agent de production	Interventions à l'usine	Risque général DS	Observations salariés		Danger lors des interventions sur décantereurs	Rare	Faible	Très improbable	Faible	2				Convertisseur de huile/ dossier SICSM en cours	déc-11	SICSM		
<b>RESERVOIRS</b>																			
Tous les réservoirs sauf celles de manioc en + sous trainants	Accès au toit du réservoir	Chute de hauteur	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un échafaudage (si hauteur > 2m)	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Aménagement général des sites de la SUE. Mise en place de crinoline	Réervoir	déc-11	SICSM	
Lamentin ROCHES CARRÉES 1	Electromécanicien en + sous trainants	Accès au toit de la chambre à vanne	Chute de hauteur	Observations salariés		Les passerelles ou plates formes d'accès n'en sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les châssis d'eau en particulier)	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Aménagement général des sites de la SUE. Mise en place de crinoline	Réervoir	déc-11	SICSM	
Lamentin BELLE ILE	Electromécanicien en + sous trainants	Accès au toit du réservoir	Observations salariés			Accès à l'ext. Du toit escaliers sans grilles-corps, échelle à trois plateaux sans dispositif de préhension, échelle sans grille ou grille ou échelle ou grille sans dispositif stop chute	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Mise en place de crinoline	Réervoir	jul-11	SICSM	
Tous les réservoirs sauf toit carre 1 bis et moins de 1000 chapeau	Electromécanicien en + sous trainants	Accès au toit du réservoir	Chute de hauteur	Observations salariés		Accès à l'ext. Du toit escaliers sans grilles-corps	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Mise en place de crinoline	Réervoir	jul-11	SICSM	
BOUTEAUD	Electromécanicien en + sous trainants	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Cliéture à mettre en place	Site	avr-10	SICSM	
RAUBUCHON	Electromécanicien en + sous trainants	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Cliéture à mettre en place	Site	avr-10	SICSM	

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposition*	Prob d'apparit*	Prob d'impérat*	Gravité potentielle	Hiérarchisation priorité d'action	Existant			A réaliser			Effets observés
												Concurrent	(Poste, Espace, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Constat prévisible	Date de réalisation	
MORNE DES OLIVES en + sous CHAPELLE	Electromécanicien	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Observations salariés	Agression		Absence de clôture	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Cliéture à mettre en place			SICSM
MORNE DES OLIVES en + sous SARRAULT	Electromécanicien	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Observations salariés	Agression		Absence de clôture	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Cliéture à mettre en place			SICSM
MORNE PITAILL	Electromécanicien	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Observations salariés	Agression		Absence de clôture + arceau	Courte et rare	Faible	Très improbable	Très grave	2				Cliéture à mettre en place			SICSM
Anses d'Arret GALLOCHAT	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Anses d'Arret MORNE BIGOT	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Diamant ANSE CAFARD	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Diamant TAMARIN	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Ducos MORNE CARETTE	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Ducos MORNE VERT	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Rivière Saône LA HAUT DEIE	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Rivière Saône SAIS PAREL	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM
Rivière Saône THORAILLE	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Entretien, maintenance et lavage	Observations salariés	Chute de hauteur		L'accès à l'intérieur du toit se fait en insécurité: sans grandes corps et sans crinoline	Rare	Eléveée	Improbable	Grave	2				Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de chiroline			SICSM

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Hiérarchisation des risques professionnels						A réaliser	Contrôle	Coût investi/é	Date de réalisation	Effets observés			
						Origines du risque	Fréquence d'exposition	Prob d'apparition	Prob d'arrêt <sup>a</sup>	Gravité potentielle	Hiérarchisation priorité d'action	Measures existantes	Évaluation	Measures retenues	Évaluation	Concernant (Poste, Espace, Atelier,...)	Défis de réalisation	Responsable de la réalisation	Coût investi/é
Ansés d'Arêt FOND <sup>2</sup>	Electromécanicien	Entretien, maintenance et lavage	Chute de hauteur	Observations salariés		Traces à l'intérieur du réservoir se fait en inéquilibre sans gardes corps, sans corde, sans cintoline et sans stop cloué	Fréquente	Élevée	Tres probable	1						Aménagement général des sites de la SIE. Mise en place de cintoline	déc.-11	SICSM	
Ansés d'Arêt GALLOCHAT	Electromécanicien	Descendre dans la chambre à vanne.	Chute de hauteur	Observations salariés		Chambre à vanne >2m, elle n'est ni équipée d'une échelle fixe avec corde, ni d'un dispositif de charge pour une échelle amovible		Improbable	2							Mise en place de cintoline			
Ansés d'Arêt MORNE BIGOT	Electromécanicien	Descendre dans la chambre à vanne	Chute de hauteur	Observations salariés		Chambre à vanne >2m, elle n'est ni équipée d'une échelle fixe avec corde, ni d'un dispositif de charge pour une échelle amovible	Courte	Élevée	Grave							Mise en place de cintoline	juil.-11	SICSM	
Diamant ANSE CAFARD	Electromécanicien	Descendre dans la chambre à vanne	Chute de hauteur	Observations salariés		Chambre à vanne >2m, elle n'est ni équipée d'une échelle fixe avec corde, ni d'un dispositif de charge pour une échelle amovible	Courte	Élevée	Improbable	2						Mise en place de cintoline	juil.-11	SICSM	
Diamant TAMARIN	Electromécanicien	Descendre dans la chambre à vanne	Chute de hauteur	Observations salariés		Chambre à vanne >2m, elle n'est ni équipée d'une échelle fixe avec corde, ni d'un dispositif de charge pour une échelle amovible	Courte	Élevée	Grave							Mise en place de cintoline	juil.-11	SICSM	
Ansés d'Arêt BOURG	Electromécanicien	Visite habituelle du réservoir	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé	Courte	Élevée	Improbable	2						Sortie en Bâche. Mise en place d'une clôture		SICSM	
Ansés d'Arêt MORNE BIGOT	Electromécanicien	Visite habituelle du réservoir	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé	Courte	Élevée	Improbable	2						Sortie en Bâche. Mise en place d'une clôture		SICSM	
Diamant ANSE CAFARD	Electromécanicien	Visite habituelle du réservoir	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé	Courte	Élevée	Très grave	2						Sortie en Bâche. Mise en place d'une clôture		SICSM	
Tous les réservoirs		Visite habituelle du réservoir	Chute de hauteur	Observations salariés		Les réservoirs ne sont pas dotés d'un garde corps pétrolier	Courte	Faible	Très improbable	2						Aménagement général des sites de la SIE. Mise en place de cintoline		SICSM	
Reconn St, ESPRIT, MARNE, LAVALEUR	Agent Ep	Visite habituelle du réservoir	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé (non clôture)	Courte	Faible	Très grave	2						Renouvellement de clôture/ Envoyer un courrier au SICSM.	août-10	SICSM	

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq./durée d'exposition*	Prob d'apparition*	Prob d'apparition* du dommage	Héarchisation des risques professionnels			Existant	Mesures existantes	évaluation	Mesures retenues	évaluation	Concurrent (poste, équipe, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Contrat/visite	Date de réalisation	Effets observés	Contrôle	
										Hierarchisation priorité d'action	Gravité potentielle	Concurrent (poste, équipe, Atelier...)													
Sainte Anne Club Med	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au site	Circulation	Observations salariés		Accès difficile, au pied d'ong, impossible, déclivation, déboulements, bûcheuses	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Sainte Anne Club Med	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au haut du réservoir	Chute de hauteur	Observations salariés		Absence de stabilité, corps sur le toit du réservoir	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Sainte Anne Bourg Bas	Electromécanicien+ équipe de lavage	Descendre dans la cheminée à vanne	Chute de hauteur	Observations salariés		Chimiques à hauteur de l'intérieur d'am. minis au abords d'une cuvette. Absence de charge corps	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Sainte Anne Bourg Bas	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au haut du réservoir	Chute de hauteur	Observations salariés		Absence de garde corps sur le toit du réservoir	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Réservoir Bourg de Site Anne	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au haut du réservoir	Projection d'objets	Observations salariés		Paroi extérieure, enroulant le réservoir, rebouclant, chutant à tous moments/ moments/ nouveau de la circulation avec les véhicules	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Réservoir Bourg de Site Anne Bas	Electromécanicien+ équipe de lavage	Lavage, entretien et maintenance	Chute de hauteur	Observations salariés		Absence de garde corps sur le toit du réservoir	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Vauclin RAYNE PLATE bâche	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		Le site est mal sécurisé	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Chant BOURG réservoir	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accès au site	Aggression	Observations salariés		Absence de clôture et d'accès dans une forêt	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Main DUPREY réservoir	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Main MONTERALD réservoir	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Main MORNE VENT 1 réservoir	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Absence de clôture et d'accès	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Main MORNE GOMIER réservoir	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Absence de clôture et d'accès	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															
Main MORNE COURBARTI N°1 réservoir	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir	Fréquente	Elevée	Très probable	Très grave															

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposition	Prob d'apparition	Prob d'apper* du dommage	Hiérarchisation des risques professionnels			Existant	Concurrent (Poste, Equipe, Atelier...)	Date de réalisation	Effets observés
										Hierarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Évaluation				
Mairie MORNE COURBEIRIL N°2 réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Mairie MORNE FLAMBEAU bâche	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote BOURG POMPONNE, Dâche	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote CANTÉE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote JOSSEAU 2 réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote MORNE HONORE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote MORNE ROCHE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote MORNE WAN 1 réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote MORNE WAN 2 réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Rivière Pilote SAINT VINCENT réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Anne BAIE DES ANGLAIS réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Anne BOURG SAINTE ANNE HAUT réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Anne BOURG SAINTE ANNE BAS réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Anne CAP FERRE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Anne CLUB MEDITERRANEE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Anne POIRIER réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture et d'accès/isolement	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Cap chevalier I réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		CLOTURE à retenir/levier	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte Cap chevalier II réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		CLOTURE à retenir/levier	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM
Sainte-Anne Cap ferre réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés	Observations salariés		AbSENCE de clôture autour du réservoir	Fréquent	Élevée	Très probable	Très grave	1	SORTIE en bâtiMEnt en astreinte	CLOTURE à mettre en place	Site	avr.-10	SICSM

Désignation du poste de travail lieu	Tâches élementaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposition*	Prob d'opportunité du dommage	Héritanchisation priorité d'action	A réaliser		Date de réalisation	Etat(s) observé(s)
									Existant	Concurrent (Poste, Espace, Atelier...)		
Sainte-Luce mairie pétro réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir et astreinte	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1	Sortie en binôme en astreinte	SICSM
Sainte-Luce CORIS DE GARDE	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Pas de clôture/ pas d'accès	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1	Sortie en binôme en astreinte	SICSM
Stéph-Lure ÉPINAY réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Difficulté à clôturer	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	5	Clôture à mettre en place	SICSM
Vaucin BEAUCLAIS réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Pas de clôture/ pas d'accès	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	3	Clôture à mettre en place	SICSM
Vaucin BOURG réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir et astreinte	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1	Sortie en binôme en astreinte	SICSM
Vaucin DUNOYER CACHETTE réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir et astreinte	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1	Sortie en binôme en astreinte	SICSM
Vaurin LA MONTAGNE réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir et astreinte	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1	Sortie en binôme en astreinte	SICSM
Vauzelin MORNE ESCAVAILLE réservoir	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Observations salariés		Absence de clôture autour du réservoir et astreinte	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1	Sortie en binôme en astreinte	SICSM
Beaujolais	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation		Accès difficile au site donc impossibilité d'évacuation... évacuations... évacuations... évacuations... évacuations...	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1	Retirer l'accès au site/ Discuter avec M. Thym du SICSM le 30 Sept 2008	SICSM
Camé	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation		Accès difficile au site donc impossibilité d'évacuation... évacuations... évacuations... évacuations... évacuations...	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1	Retirer l'accès au site/ Discuter avec M. Thym du SICSM le 30 Sept 2008	SICSM
Monte Van	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation		Accès difficile au site donc impossibilité d'évacuation... évacuations... évacuations... évacuations... évacuations...	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1	Retirer l'accès au site/ Discuter avec M. Thym du SICSM le 30 Sept 2008	SICSM
Folier Site Anne	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation		Accès difficile au site donc impossibilité d'évacuation... évacuations... évacuations... évacuations... évacuations...	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1	Retirer l'accès au site/ Discuter avec M. Thym du SICSM le 30 Sept 2008	SICSM
Corps de garde	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation		Accès difficile au site donc impossibilité d'évacuation... évacuations... évacuations... évacuations... évacuations...	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1	Retirer l'accès au site/ Discuter avec M. Thym du SICSM le 30 Sept 2008	SICSM
Bourg main	Electromécanicien en+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation		Accès difficile au site donc impossibilité d'évacuation... évacuations... évacuations... évacuations... évacuations...	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1	Retirer l'accès au site/ Discuter avec M. Thym du SICSM le 30 Sept 2008	SICSM

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposi <sup>t</sup>	Prob d'apparit <sup>t</sup>	Prob d'opportunité du dommage	Hiérarchisation des risques professionnels			Existant	Mesures existantes	Évaluation	Concerne( Poste, Espace, Atelier,...)	Défis de réalisation	Responsable de la réalisation	Créé/travaillé	Date de réalisation	Effets observés
										Hierarchisation	Gravité potentielle	Prob d'apparit <sup>t</sup> du dommage									
Montoir	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accès au site	Circulation	Observations salariés		Accès difficile au site donc impossible d'assurer... des déversements.	Fréquente	Élevée	Très probable	Grave	1					Refaire l'accès au site/ Discussion avec M. Thim du SICSM le 20 Sept 2008	Accès au site	sept.-10	SICSM		
Pomponne	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accès à la chambre à vanne		Observations salariés		Chambre à vanne de bouteur, intérieur à 3m, mais pas abordé, donc petite, fausse absence de grande corde	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1					Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de corde de crinoline	Réservoir	db5-11	SICSM		
Ebroug main	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
ebroug vauclin	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
Pomponne	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
ebroug site luce	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
joissaud 1	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
joissaud 2	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
Merle Van	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Asphyxie et absence d'éclairage	Observations salariés		Espace confiné	Fréquente	Faible	Probable	Moyen	2					Etude du type de ventilation à mettre en place à la DE	Ventilation	juin-10	SICSM		
Maine BOURG réservoir	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1					Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM		
Main MORNE COURBARIL N°1 réservoir	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1					Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM		
Main MORNE COURBARIL N°2 réservoir	Électromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astreinte	Aggression	Observations salariés		Le site est mal fréquenté et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1					Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM		

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches éliminaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq./durée d'exposition*	Prob. d'apparit*	Prob. d'apparit* du démontage	Héritisation priorité d'action	Existant		À réaliser		Contrôle				
											Measures existantes	Evaluation	Measures retenues	Evaluation	Concurrent (Poste, Equip., Atelier...)	Responsable de la réalisation	Délais de réalisation	Civil prévisible	Date de réalisation
Rivière Pilote CAMEE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	3				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
Rivière Pilote JOSSEAUD 2 bâche	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
Rivière Pilote SAINT VINCENT bâche	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
Sainte Anne BOURG HAUT	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
Sainte Anne BOURG SAINTE ANNE BAS	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
Vauclin MORNE ESCARAVILLE PLATE bâche	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
François BOIS MONTAGNE réservoir	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Aggression	Observations salariés		Le site est mal sécurisé et non sécurisé	Fréquente	Élevée	Très probable	Très grave	1				Closure à mettre en place	Closure	avr.-10	SICSM	
Robert BOURG	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Evacuation des équipements hydrauliques		Observations salariés		Il n'y a aucunes possibilités d'évacuation des équipes hydrauliques	Rare	Faible	Très improbable	Moyen	3				Dovis d'accès déjà réalisé				
Robert BOURG	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Evacuation des équipements hydrauliques		Observations salariés		Il n'y a aucunes possibilités d'évacuation des équipes hydrauliques	Courte et rare	Faible	Très improbable	Moyen	3				Realisation d'un actes/ Proposition de devis au SICSM				
Robert BOURG	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Evacuation des équipements hydrauliques		Observations salariés		Il n'y a aucunes possibilités d'évacuation des équipes hydrauliques	Courte	Faible	Très improbable	Moyen	3				Realisation d'un actes/ Proposition de devis au SICSM				
Robert POINTE LAROSE	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Evacuation des équipements hydrauliques		Observations salariés		Il n'y a aucunes possibilités d'évacuation des équipes hydrauliques	Courte	Faible	Très improbable	Moyen	3				Realisation d'un actes/ Proposition de devis au SICSM				
Robert POINTE LYNCH	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Evacuation des équipements hydrauliques		Observations salariés		Il n'y a aucunes possibilités d'évacuation des équipes hydrauliques	Courte	Faible	Très improbable	Moyen	3				Realisation d'un actes/ Proposition de devis au SICSM				
Trinité DESMARNIER ES	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Evacuation des équipements hydrauliques		Observations salariés		Il n'y a aucunes possibilités d'évacuation des équipes hydrauliques	Courte	Faible	Très improbable	Moyen	3				Realisation d'un actes/ Proposition de devis au SICSM				
François BALDARA	Électromécanicien en+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps pénétrante (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3				Aménagement des silos de la SUE. Mise en place de cloisonne	Réserve	déc.-11	SICSM	

Contrôle												
A réaliser												
Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Hiérarchisation des risques professionnels			Mesures retenues	Evaluation	Date de réalisation	
						Fréq/duré d'exposé*	Prob d'opérat°	Prob d'opérat° du dommage	Hierarchisation priorité d'action			
François BOIS SOLDAT	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François CAP EST	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François MORIN COURBARI	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François MORIN FRANC GARNIER	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François MORIN GARNIER	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François TRIANON (VAPEUR EST)	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François OOSTALY	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François CHOPOTTE blache	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
François BOSSOU blache	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un grand corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
Robert AUGRAIN	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un grand corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	
Robert DUCHEINE	Électromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un grand corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3	

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches écheveillées	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposition	Prob d'apparit° du dommage	Prob d'apparit° du dommage	Hiérarchisation des risques professionnels			Existant	Mesures existantes	Évaluation	Mesures retenues	Évaluation	Concernant (Poste, Équip., Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Cout prévisible	Date de réalisation	Effets observés	Contrôle	
										Hierarchisation priorité d'action	Gravité potentielle	Prob d'apparit° du dommage													
Robert FOND NICOLAS	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Robert FOUR CHAUX	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Robert MULLIN A VENT	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Robert POINTE LAROSE	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Robert POINTE LYNCH	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Robert MONT VERT	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Trinité BEAUSÉJOUR 1	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Trinité BEAUSÉJOUR 2	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Trinité BRIN D'AMOUR	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Trinité DESMARTINER ES	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														
Trinité LA CROUDE	Electromécanicien + équipe de lavage	Accéder au toit du réservoir		Observations salariés		Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3														

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq./durée d'exposition	Prob d'apparit° du dommage	Hiérarchisation des risques professionnels			Existant	Hiérarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Evaluation	Mesures retenues	Evaluation	Concurrent (Poste, Equipe, Atelier...)	Responsable de la réalisation	Décl. de réalisation	Date de réalisation	Effets observés	
									Hiérarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Evaluation												
Trinité MORNE CONGO	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
Trinité MORNE FIGUE	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
Trinité MORNE PAVILLON 1	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
Trinité MORNE PAVILLON 2	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
Trinité PETIT GALION	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
Trinité VVF TARTANE	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit du réservoir	Observations salariés			Le toit n'est pas équipé d'un garde corps périphérique (si hauteur > 2m)	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
François DOSTALY	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit de la chambre à vanne	Observations salariés			Les passerelles ou plates formes érectiles ne sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les château d'eau en particulier) pour les toits de hauteur supérieure à 3m	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
Trinité BEAUSEJOUR	Electromécanicien + Enseigne de lavage	Accéder au toit de la chambre à vanne	Observations salariés			Les passerelles ou plates formes érectiles ne sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les château d'eau en particulier) pour les toits de hauteur supérieure à 3m	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Hiérarchisation des risques professionnels			A réaliser									
							Fréq./durée d'exposition	Prob d'opport* du dommage	Prob d'opport* du dommage	Gravité potentielle	Hiérarchisation priorité d'action	Mesures existantes	Évaluation	Mesures retenues	Évaluation	Concurrent (Poste, Équipe, Atelier...)	Défis de réalisation	Responsable de la réalisation	Chiffre variable
Trinité BEAUSÉJOUR 2	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit de la chambre à vanne	Observations salariés			Les passerelles ou plates formes d'accès ne sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les château d'eau en particulier) pour les toits de hauteur supérieure à 3m	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3					Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de crinière	déc-11	SICSM	
Trinité MORNE PAVILLON 1	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit de la chambre à vanne	Observations salariés			Les passerelles ou plates formes d'accès ne sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les château d'eau en particulier) pour les toits de hauteur supérieure à 3m	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3					Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de crinière	déc-11	SICSM	
Trinité MORNE PAVILLON 2	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit de la chambre à vanne	Observations salariés			Les passerelles ou plates formes d'accès ne sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les château d'eau en particulier) pour les toits de hauteur supérieure à 3m	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3					Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de crinière	déc-11	SICSM	
Trinité VVF TARTANE	Electromécanicien+ équipe de lavage	Accéder au toit de la chambre à vanne	Observations salariés			Les passerelles ou plates formes d'accès ne sont pas toutes équipées de garde-corps (pour les château d'eau en particulier) pour les toits de hauteur supérieure à 3m	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3					Aménagement général des sites de la SME. Mise en place de crinière	déc-11	SICSM	
François BOIS SOLDAT	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Observations salariés			Le site est très isolé.	Rare	Faible	Très improbable	Moyen	3			Problème d'accès par rapport au propriétaire du terrain	réalisation d'un accès/ proposition de devis au SICSM	Accès au site	1er sem 2010	SICSM	
François BOIS SOLDAT	Electromécanicien+ équipe de lavage	Visite habituelle du réservoir et astrentie	Observations salariés			Le site est mal fréquenté et non sécurisé (non clôturé)	Rare	Faible	Très improbable	Moyen	3			Problème d'accès par rapport au propriétaire du terrain	réalisation d'un accès/ proposition de devis au SICSM	Accès au site	1er sem 2010	SICSM	
Lamenlin-MORNE PITTAULT	Électro	Visite habituelle de la station et astrentie	Agression	Observations salariés		Le site est non clôturé	Fréquente	Faible	Probable	Grave	1			Closure à faire	réalisation d'un accès/ proposition de devis au SICSM	Accès à refaire	Sept-11	SICSM	Accès à refaire

STATIONS DE POMPAGE

Désignation du lieu	Poste de travail	Tâches élémentaires	Familles de risques	Source documentaire	Réf.	Origines du risque	Fréq/durée d'exposit°	Prob d'opani°	Prob d'opani° du dommage	Hiérarchisation des risques professionnels			Existant	Mesures existantes	Evaluation	Concurrent (Poste, Espace, Atelier...)	Délais de réalisation	Responsable de la réalisation	Créé provisoir	Date de réalisation	Effets observés		
										Hiérarchisation priorité d'action	Gravité potentielle	Renouvellement de la station											
DUCOS-MORNE CARETTE	Electro	Levage des groupes de pompage	Observations salariés	THS		Il n'existe aucun accessoires de levage des groupes de pompage, ni tréteau, ni tréteau pourrie	Rare	Faible	Très improbable	Grave	3												
RIVIERE SAUVE-FOND MASSON	Electro	Visite habituelle de la station et astreinte	Observations salariés	Aggression		Le site est mal fréquenté et non sécurisé (non clôture)	Courte	Faible	Très improbable	Très grave	2												
RIVIERE SAUVE-DESMARINIER E	Electro	Visite habituelle de la station et astreinte	Observations salariés	Aggression		Le site est mal fréquenté et non sécurisé (non clôture)	Courte	Faible	Très improbable	Très grave	2												
RIVIERE SAUVE-COURBARIL	Electro	Visite habituelle de la station et astreinte	Observations salariés	Aggression		Absence de clôture	Courte	Faible	Très improbable	Très grave	2	Réervoir pas station de pompage											
DIAMANT-TAMARIN	Electro	Visite habituelle de la station et astreinte	Observations salariés	Aggression		Le site est mal fréquenté et non sécurisé (non clôture)/éloigné	Courte	Faible	Très improbable	Très grave	2												
DIAMANT-CHALCPIN	Electro	Visite habituelle de la station et astreinte	Observations salariés	Aggression		Le site est mal fréquenté et non sécurisé (non clôture)	Courte	Faible	Très improbable	Très grave	2												
DUCOS-BARRINGTON	Electro	Visite habituelle de la station et astreinte	Observations salariés	Aggression		Le site est mal fréquenté et non sécurisé (clôture) non fermé	Courte	Faible	Très improbable	Très grave	2												
											1												
											1												